

LES PROGRÈS CLIMATIQUES

*Plan de l'Ontario pour un
avenir plus sain et plus durable*

RAPPORT ANNUEL SUR LE CLIMAT 2009-2010



TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre de l'Environnement	1
Sommaire	4
PARTIE 1 : Des solutions mondiales — Élaborées en Ontario	11
Bâtir un avenir énergétique propre	13
Conserver nos eaux, nos terres et nos forêts	20
Promouvoir l'efficacité des transports	25
PARTIE 2 : Travailler ensemble — Les écopartenaires de l'Ontario	30
Municipalités et collectivités locales	31
Écoles, collèges et universités	33
Entreprises et industries	34
Agriculture et foresterie	35
PARTIE 3 : Transparence et progrès	36
PARTIE 4 : Conclusion	39
ANNEXE 1 : Les chiffres	41

Photos de la page couverture :
Coin supérieur gauche :
GO transit
Coin inférieur droit :
Société du Partenariat ontarien
de marketing touristique



Message du ministre de l'Environnement

John Wilkinson, député

Nous sommes heureux de signaler que l'Ontario accomplit de véritables progrès à l'égard de certains des enjeux les plus importants en matière de changements climatiques. Nous ne sommes pas confortablement installés à attendre la suite des événements. Notre gouvernement sait qu'un environnement sain est absolument essentiel si l'on souhaite assurer un avenir sain, prospère et durable à tous les Ontariens.

Il ne fait aucun doute que les effets du changement climatique sont déjà présents et qu'ils exercent une influence sur notre vie de tous les jours. En effet, nous vivons des phénomènes météorologiques intenses de plus en plus fréquemment, la glace recouvre les lacs moins longtemps et les niveaux d'eau de nos lacs et de nos rivières fluctuent dans une plus grande mesure.

C'est pourquoi l'Ontario prend dès maintenant des mesures essentielles pour que nos enfants et nos petits-enfants héritent d'un environnement sain et d'une économie forte pour les décennies qui viennent.

Je vous invite à consulter notre troisième rapport annuel sur les changements climatiques, où vous pourrez prendre connaissance des principales mesures mises en place par la province et de nos accomplissements.

Nous avons d'excellentes nouvelles à communiquer. En 2009, le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'Ontario pourrait être près des niveaux de 1990, ou inférieur. Nous prévoyons qu'avec les initiatives en cours, nous réaliserons environ 85 % des réductions nécessaires pour atteindre nos cibles de 2014.

Je crois fermement que l'ouverture de la province aux innovations et le courage d'apporter des changements nous aident à faire face à de nombreux effets des changements climatiques. Il suffit d'examiner notre *Loi de 2009 sur l'énergie verte* et nos engagements à éliminer la production de l'électricité par le charbon dès 2014 pour nous en convaincre.

Notre *Loi de 2009 sur l'énergie verte* est largement reconnue comme la loi verte la plus innovatrice et ambitieuse de l'Amérique du Nord, et elle favorise l'utilisation d'une énergie propre et renouvelable en Ontario. Au cours de la dernière année, l'Ontario a attiré des investissements de 16 milliards de dollars du secteur privé dans des projets de production d'énergie renouvelable et on estime qu'à la fin de 2012, la *Loi* aura contribué à la création ou au maintien d'environ 50 000 emplois directs et indirects dans les secteurs des réseaux électriques intelligents, du réaménagement de la transmission et de la distribution, de l'énergie renouvelable et de la conservation. L'intérêt que nous constatons en Ontario à l'égard du secteur de l'énergie propre ne peut que mener à des investissements plus importants, une plus forte croissance et de meilleurs emplois pour les Ontariens.

Je crois fermement que l'ouverture de la province aux innovations et le courage d'apporter des changements nous aident à faire face à de nombreux effets des changements climatiques.

Nous avons fermé à jamais quatre unités alimentées au charbon cette année, ce qui correspond à l'élimination de deux millions de voitures sur les routes de la province. Sans l'ombre d'un doute, cette décision apporte une amélioration à la purification de l'air que respirent nos enfants.

La *Loi de 2010 sur le développement des technologies de l'eau et la conservation de l'eau* a reçu la sanction royale en novembre 2010. Elle sert de cadre pour faire de l'Ontario le chef de file de l'Amérique du Nord en conception et vente de technologies et de services d'assainissement de l'eau. La *Loi* aidera aussi les Ontariens à utiliser l'eau à meilleur escient et à soutenir l'infrastructure de l'eau, grâce à une planification qui tient compte des risques inhérents aux changements climatiques.

Il ne fait pas de doute que l'Ontario agit rapidement et de la bonne façon. Et pourtant, il reste tellement à accomplir.

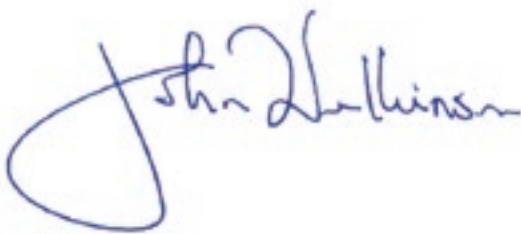
Il est certain que l'ensemble de la collectivité doit agir encore plus. Les changements climatiques touchent chaque continent, chaque pays, chaque collectivité et chaque personne. L'Ontario ne peut s'arrêter là. Nous examinons actuellement de nombreuses autres possibilités, plus particulièrement dans le domaine du transport durable. Les voitures et les camions sont une source croissante d'émissions de GES dans la province et dans toute l'Amérique du Nord.

Nous ne pouvons trop insister cependant sur l'importance des gestes individuels, car ils contribuent à de grands changements.

Nous ne pouvons trop insister cependant sur l'importance des gestes individuels, car ils contribuent à de grands changements. L'innovation et l'élan émanent bien souvent des collectivités, des organisations de base et des discussions autour de la table dans nos propres foyers.

C'est pourquoi notre gouvernement continue d'investir dans les efforts régionaux pour combattre les changements climatiques. Nous pouvons en voir des exemples partout.

C'est dans cet esprit que nous vous invitons à lire notre rapport sur les changements climatiques et nous envisageons avec plaisir la perspective de collaborer avec vous tous à la concrétisation de notre vision d'un avenir plus vert, un avenir où les collectivités saines et une économie forte composeront notre réalité.

A handwritten signature in blue ink, reading "John Wilkinson". The signature is fluid and cursive, with a large loop at the beginning.

John Wilkinson
Le ministre de l'Environnement

CHANGEMENTS CLIMATIQUES : LES PRINCIPAUX DÉFIS MONDIAUX EN MATIÈRE D'ATTÉNUATION ET D'ADAPTATION

1 Hausse des émissions produites par le charbon

Selon l'Association internationale de l'énergie, les combustibles fossiles composent la grande part des émissions planétaires de gaz à effet de serre (GES). **Le charbon est la principale source** des émissions mondiales de combustibles fossiles, constituant environ le tiers de toutes les émissions de GES.

« Les combustibles fossiles demeurent la principale source d'énergie dans le monde, constituant 77 % de l'augmentation de la demande de 2007 à 2030. De 2007 à 2030, la demande de charbon augmentera de 53 %. »

Energy Information Administration, *Annual Energy Outlook*, 2009



Aux États-Unis, 50 % de l'électricité est produite par de l'énergie alimentée au charbon; en Chine, ce nombre s'élève à 80 %.

2 Hausse des émissions produites par le transport

Les véhicules produisent 13 % des émissions mondiales. Dans l'ensemble, le transport est une source croissante d'émissions en Amérique du Nord, notamment en Ontario, où les émissions de transport produites par les combustibles comptent pour 30 à 40 % des émissions totales.



3 Répercussions climatiques sur les eaux et les forêts

« Sans mesures dynamiques, les changements climatiques vont dépasser les capacités d'adaptation de plusieurs sociétés dans les prochaines décennies. »

Charting a New Low Carbon Route to Development, PNUD, 2009

Au cours du siècle actuel et dans de nombreuses parties du monde, la rareté de l'eau, le déclin de sa qualité, la diminution de la production de nourriture et les tempêtes de très forte intensité composeront la majeure partie des difficultés liées au climat.

« Les changements climatiques exacerberont les problèmes liés à la rareté de l'eau... ce qui fera augmenter le nombre de personnes souffrant de la réduction de l'accès à l'eau potable. La situation entraînera des répercussions sur les productions agricoles alimentées par la pluie et



l'irrigation, ce qui nuira aux cultures régionales, à la production et au commerce international. »

La déforestation, qui se produit surtout dans les pays en développement, produit 17 % des émissions mondiales.

L'intendance des forêts mondiales les réduirait de façon notable. Il faudrait prévenir la déforestation et appuyer le boisement (plantation d'arbres). Bien que l'on s'y achemine, les détails et le financement d'une entente internationale sur l'évitement de la déforestation ne sont pas encore fixés. Mais chaque année qui passe entraîne l'aggravation de la situation.

SOMMAIRE

Ce rapport met en évidence les accomplissements de l'Ontario en matière de réduction des émissions aux niveaux de 1990. À l'heure actuelle, nous prévoyons que les émissions de 2009 seront proches des émissions de 1990, malgré une croissance importante du PIB, de la population et du nombre de domiciles et de voitures. Les programmes déjà en place nous permettent de croire que nous atteindrons nos cibles de 2014 à plus de 85 % et plus de la moitié de notre objectif pour l'an 2020.



INTRODUCTION

Les changements climatiques posent un défi de taille qui exige des solutions à grande échelle appuyées par le gouvernement et le secteur privé. Mais c'est également un défi qui doit être abordé dans chaque foyer, dans chaque collectivité et qui se combat par des petits gestes quotidiens posés par chacun d'entre nous.

Nous contribuons tous aux changements climatiques, et nous devons aussi contribuer à les combattre.

L'Ontario a mis des mesures en place sur de nombreux fronts pour faire face aux défis qui accompagnent les changements climatiques. La province cherche notamment des solutions aux changements climatiques sur trois plans en particulier :

- énergie propre et conservation de l'énergie;
- intendance de l'eau, des terres et des forêts;
- transport vert.

L'Ontario est un chef de file dans ces trois secteurs.

L'ex-vice-président américain Al Gore a qualifié la Loi de 2009 sur l'énergie verte de

« meilleur programme d'énergie verte de toute l'Amérique du Nord¹ ».

Nous visons actuellement l'élimination graduelle de l'utilisation du charbon dans la production de l'électricité, d'ici la fin de 2014. Nous prenons des mesures pour la protection et la conservation de nos ressources hydriques. Nous travaillons à la protection de nos espaces verts et à l'élaboration de plans de développement durable de nos terres. Nous

investissons dans les systèmes de transport en commun dans nos villes et concevons des incitatifs à la production de voitures électriques. Et nous appuyons la recherche et l'innovation par le biais du Fonds de développement des technologies émergentes, le Réseau ontarien de l'excellence (ROE) et d'autres initiatives.

En feuilletant ce rapport annuel, vous découvrirez les principales mesures adoptées par l'Ontario et le succès de nos efforts à ce jour. Malgré les progrès accomplis, nous savons que le **succès exigera un effort soutenu**. Le rapport mentionne les prochaines étapes que nous franchirons en collaboration avec nos partenaires pour atteindre nos objectifs en matière de changements climatiques et notre vision d'une économie plus verte et plus faible en carbone. Nous comptons poursuivre notre collaboration avec les différents secteurs économiques et solliciter la participation des Ontariens.

Nos efforts vers nos objectifs en matière de changement climatique nous amènent à **créer un avenir durable pour la province** — un legs vert pour nous, nos enfants et leurs enfants. Notre objectif est d'assurer à tous les Ontariens et à leurs descendants une grande qualité de vie dans un milieu sain ainsi qu'une économie saine, verte et innovatrice.

¹ Jenny Yuen, *Gore Green with Envy*, Toronto Sun, 25 nov. 2009, torontosun.com/news/canada/2009/11/25/11915481-sun.html.

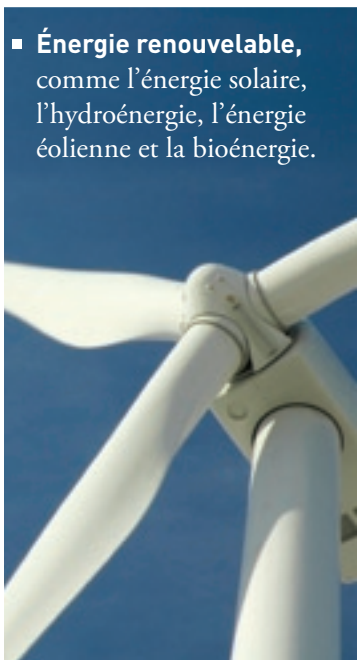
Notre vision d'un Ontario vert

Dans le cadre d'un avenir viable, nous visons à créer un Ontario qui soit :

- | | | | |
|---|---|--|---|
| ■ un chef de file mondial en énergie saine et renouvelable, en conservation de l'eau et de l'énergie, en technologies d'assainissement des eaux et en intendance avisée des terres et des forêts; | ■ apte à assurer des écosystèmes sains qui appuient la biodiversité et servir aux humains et aux loisirs; | ■ déterminé à établir un système de transport plus efficace et plus durable pour l'avenir; | ■ préparé aux répercussions des changements climatiques et prêt à prendre des mesures pour en minimiser les risques pour ses citoyens, l'environnement et l'économie. |
|---|---|--|---|

Ontario : À la recherche de solutions mondiales

Les réductions mondiales de GES que nous devons réaliser d'ici 2020 pourraient presque toutes être réalisées si les pays mettent en place des politiques visant la promotion des éléments suivants :

 ■ Énergie renouvelable, comme l'énergie solaire, l'hydroélectricité, l'énergie éolienne et la bioénergie.	 ■ Efficacité énergétique et conservation, par le biais d'améliorations aux codes des bâtiments et à l'efficacité industrielle.	 ■ Transport durable, notamment par les combustibles faibles en carbone et les voitures électriques.	 ■ Intendance continue des terres et des forêts par la plantation d'arbres, par exemple l'amélioration de la gestion des forêts, la restauration et la conservation des terres humides, de même que par la mise en place de meilleures pratiques de gestion visant une agriculture durable.
---	--	--	--

Si elles sont bien planifiées, les mesures hâtives favoriseront la réduction des coûts, nous prépareront aux changements climatiques et assureront le développement économique durable. L'Ontario prend des dispositions importantes dans tous ces secteurs.

(McKinsey & Company, *Pathways to the Low Carbon Economy*, 2009.)

NOS ACCOMPLISSEMENTS À CE JOUR

En 2007, l'Ontario a mis en place un Plan d'action contre le changement climatique comme cadre de réduction des émissions de GES. Le plan fixe des cibles de réduction des GES précises qui reflètent les besoins d'accomplissements présents et d'une action qui se poursuivra dans le temps. Nos accomplissements se sont révélés réguliers et importants jusqu'à maintenant. En voici les grandes lignes :

- **Notre stratégie visant à éliminer l'utilisation du charbon dans la production de l'électricité** et la *Loi de 2009 sur l'énergie verte*. La stratégie de l'Ontario pour éliminer graduellement l'utilisation du charbon d'ici 2014 est une initiative unique en Amérique du Nord, et la *Loi de 2009 sur l'énergie verte* se veut le Programme de tarifs de rachat garantis (TRG) le plus complet de l'Amérique du Nord. Ensemble, ils constituent les politiques les plus audacieuses du continent pour l'élimination des émissions de charbon et la promotion des investissements en énergie verte.
- **Investissements records dans les transports, les mesures incitant à la production de voitures électriques et en politiques sur l'utilisation des terres provinciales.** Toutes ces dispositions ouvrent la voie à un avenir plus durable.
- La *Loi de 2005 sur les zones de croissance*, la *Loi de 2010 sur le Grand Nord* et la nouvelle *Loi de 2010 sur le développement des technologies de l'eau et la conservation de l'eau* renforcent le cadre législatif qui assure la protection et la conservation de nos forêts, de nos terres et de notre eau.
- **Investissements de 16 milliards de dollars dans le secteur vert privé et dans la fabrication locale.** En établissant des politiques sur la faible utilisation du carbone, nous rendons notre province réceptive aux investissements verts et nous créons de nouveaux emplois. Les États-Unis, la Chine, la Corée du Sud et l'Union européenne ont investi abondamment en développement économique vert. L'Ontario se place en position de profiter des investissements mondiaux en énergie verte.
- **Création importante de nouveaux emplois.** On estime déjà que la *Loi de 2009 sur l'énergie verte* incluant le Programme de tarifs de rachat garantis (TRG) devrait créer ou appuyer jusqu'à 50 000 emplois directs et indirects d'ici la fin de 2012.
- L'Ontario collabore avec les principales administrations de l'Amérique du Nord qui souhaitent établir un programme de plafonnement et d'échange de façon à être prête à participer au marché émergent du carbone. Nous avons déjà établi un règlement sur les rapports des émissions pour les grands émetteurs et la loi nécessaire à l'établissement d'un programme de plafonnement et d'échange. Nous poursuivons notre consultation de nombreux intervenants, notamment de l'industrie et des organismes environnementaux, et participons à des programmes régionaux clés, comme la Western Climate Initiative qui se reliera à d'autres programmes régionaux et internationaux au fil du temps.

est une initiative unique en Amérique du Nord.

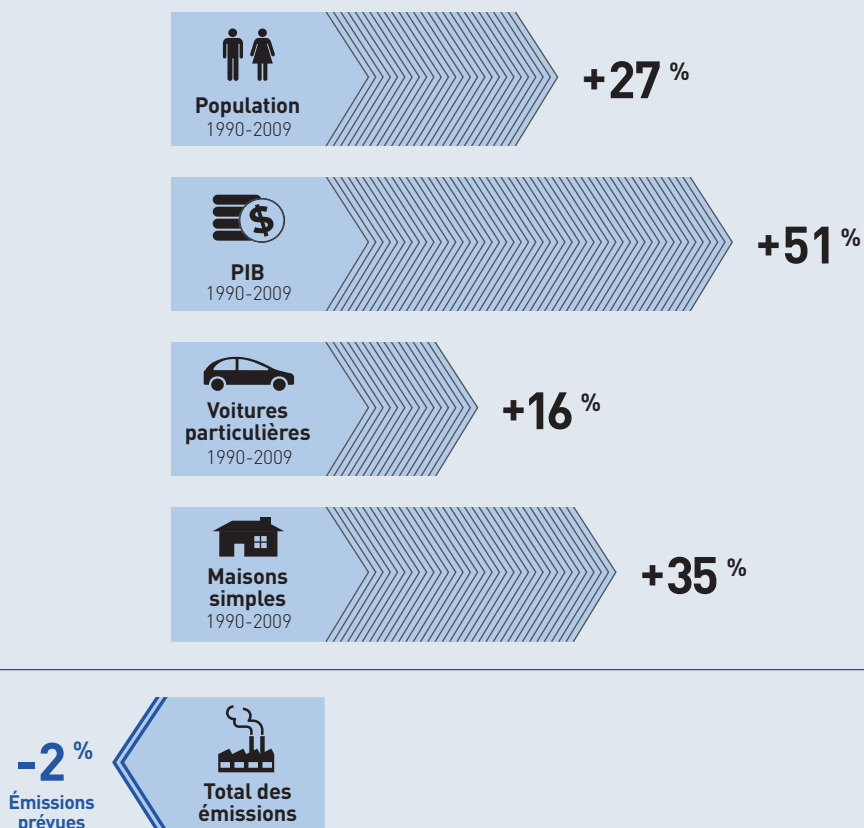
Ce ne sont là que quelques-unes des façons par lesquelles l'Ontario construit l'économie de l'avenir et participe à la réduction des émissions de GES au Canada et en Amérique du Nord. Nos dispositions nous dirigent vers une réduction des émissions de 6 % sous les niveaux de 1990 dès la fin de 2014. **Déjà, en 2009, on estime que les émissions des GES de l'Ontario seront proches ou inférieures à celles de 1990.**

Cette réduction des émissions résulte de l'élimination graduelle du charbon pour la

production de l'électricité, d'autres initiatives sur les changements climatiques et du ralentissement économique récent. L'Ontario a réalisé ces réductions malgré deux décennies de croissance importante de la population, du logement, des véhicules, de l'industrie et du PIB, tous des facteurs clés de la hausse des émissions de GES.

La figure 1 ci-dessous résume la croissance de la province au cours des deux dernières décennies. Elle illustre aussi la diminution des émissions par rapport aux niveaux de 1990.

FIGURE 1.
CROISSANCE DE L'ONTARIO ET TOTAL DES ÉMISSIONS, 1990-2009



REGARD SUR L'AVENIR

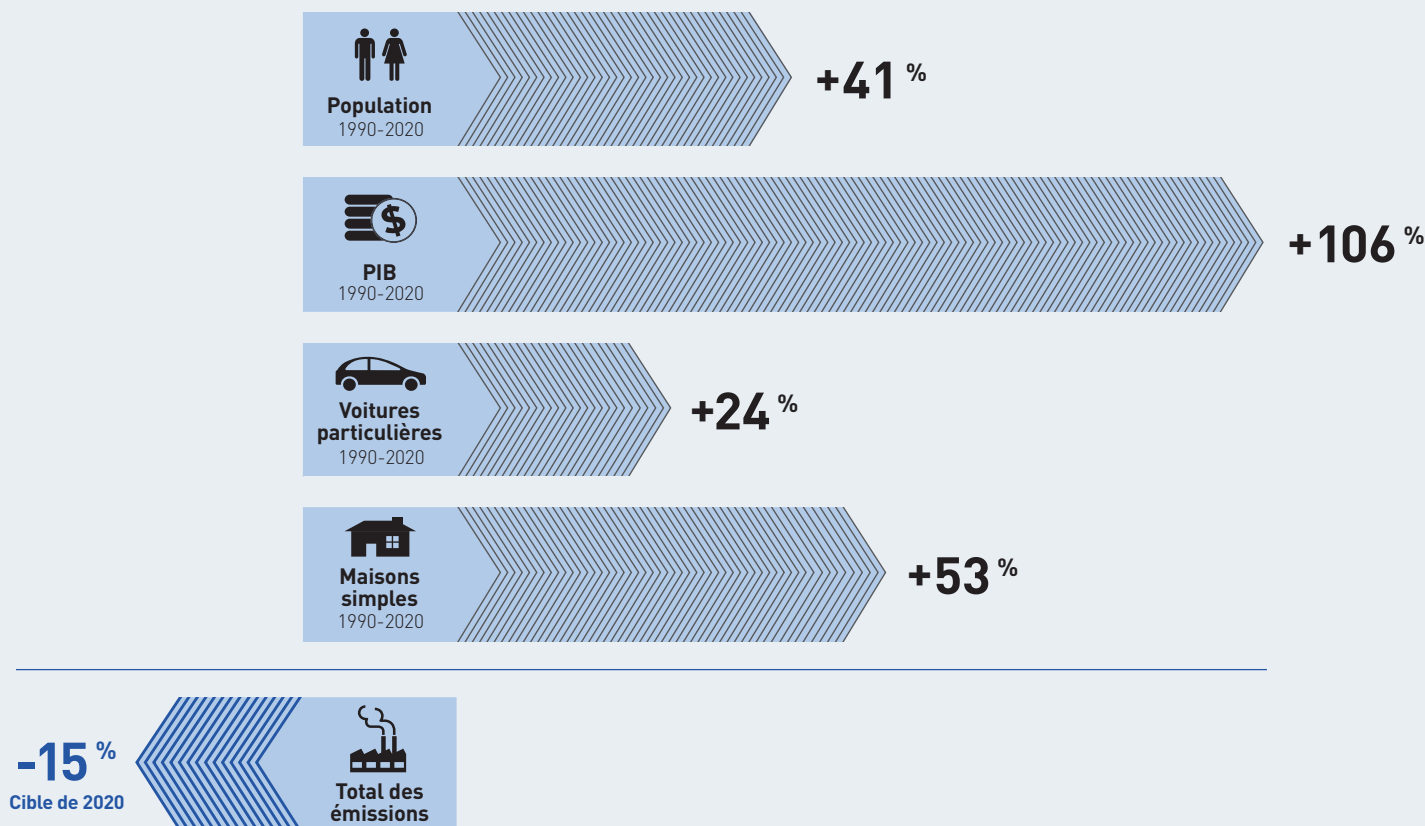
L'Ontario se place au rang des chefs de file dans le traitement des enjeux mondiaux les plus urgents en matière de changements climatiques. **Nous accomplissons de véritables progrès dans la réduction des émissions de GES. Nos prévisions actuelles indiquent que les initiatives en place nous permettront d'atteindre environ 88 % de nos objectifs de 2014.** Mais il nous faut relever de nombreux autres défis pour continuer d'avancer.

D'abord, notre croissance se poursuit, ce qui donne lieu à une augmentation des émissions. La figure 2 indique les prévisions de croissance jusqu'en 2020. Elle indique également notre

objectif de réduction encore plus grand des émissions pour la même période.

Ensuite, à la fin de 2014, nous aurons réduit le plus grand nombre d'émissions jusqu'à maintenant par notre élimination complète de l'utilisation du charbon pour la production de l'électricité. Cette stratégie entraînera une réduction des émissions de GES de 30 mégatonnes. Il est certain qu'aucune autre mesure ne pourra produire de résultats aussi spectaculaires. Il nous faudra agir sur différents secteurs à la fois pour atteindre nos cibles de 2020 et de 2050.

FIGURE 2.
CROISSANCE PRÉVUE POUR L'ONTARIO ET CIBLE DES ÉMISSIONS, 2020



Par exemple, le domaine du transport soulève des enjeux encore plus complexes auxquels il faudra s'opposer longtemps pour obtenir des réductions d'émissions notables. Le système de transport actuel s'est forgé sur de nombreuses décennies.

Par conséquent, en envisageant 2020, nous ne pouvons nous limiter à considérer les possibilités de réduction des émissions à court terme. Il nous faut également tenir compte de la possibilité plus vaste d'un Ontario vert dans les années qui viennent. S'appuyer sur des politiques prônant la faible utilisation du carbone dès aujourd'hui nous apportera un avantage concurrentiel dans les prochaines années.

Les mesures que nous adoptons pour faire face aux changements climatiques visent la création d'emplois; l'établissement de collectivités durables où il fait bon vivre; la réduction des émissions de GES à plus long terme. Mais nous ne pouvons atteindre nos objectifs seuls. En plus des mesures mises en place par le gouvernement, nous constatons des situations de leadership vert dans toute la province. Les municipalités, les industries, les petites entreprises et les fermes, les écoles, les universités et les collèges, les collectivités et les ménages de l'Ontario s'impliquent.

Leurs gestes — combinés aux mesures comme l'élimination graduelle de l'utilisation du charbon et les investissements en énergie renouvelable — contribuent à la réduction des émissions au Canada. Ils stimulent également l'ensemble de l'économie canadienne. Nous continuerons à collaborer à la réduction des émissions provinciales, nationales et mondiales.

Prochaines étapes

- Nouveaux projets d'énergie renouvelable, d'efficacité et de conservation énergétiques, et de création d'emplois en vertu de la *Loi de 2009 sur l'énergie verte*.
- Nouveaux règlements pour augmenter l'efficacité énergétique.
- Collaboration avec les sociétés d'électricité et de gaz naturel pour étoffer les programmes d'efficacité énergétique.
- Mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation aux changements climatiques et d'un plan d'action.
- Poursuite de l'élaboration de programmes de plafonnement et d'échange pour réaliser des réductions d'émissions et faciliter la transition vers une économie à faible carbone. Ces travaux pourraient inclure une collaboration entre les principaux partenaires canadiens et américains pour obtenir une approche coordonnée pouvant peut-être donner lieu à une organisation administrative régionale.
- Sollicitation des conseils du Comité consultatif du premier ministre en matière de changement climatique sur la mise en place d'un système de transport plus efficace.
- Initiatives locales clés, incluant une stratégie d'adaptation aux changements climatiques pour les bassins hydrologiques du lac Simcoe.
- Nouveaux partenariats internationaux.
- Nouvelles occasions de participation du public.

LE SAVIEZ-VOUS?



Selon Ernst and Young, les investissements mondiaux en énergie verte ont dépassé les investissements en combustibles classiques pour la première fois en 2009. Les investissements en technologie propre continuent d'être supérieurs à ceux des autres secteurs.

A worker wearing a yellow hard hat and a red shirt is shown from the side, working on a large array of solar panels. The worker's hands are visible, touching the panels. The background is a clear blue sky.

Partie 1

DES SOLUTIONS MONDIALES — ÉLABORÉES EN ONTARIO

Dans cette section du rapport, vous découvrirez les nombreuses approches utilisées par l'Ontario pour :

- réduire les émissions de GES;
- créer des emplois;
- assurer un avenir écologique et durable.

L'Ontario a déjà obtenu
du secteur privé des
investissements de

16 milliards

de dollars dans des
projets d'énergie
renouvelable.

PLAFONNEMENT ET ÉCHANGE

Le système de plafonnement et d'échange repose sur un règlement du marché qui prévoit une limite aux émissions et définit les échanges à l'intérieur d'une collectivité qui vise des réductions au moindre coût. Le système prévoit des incitatifs pour utiliser l'énergie plus efficacement, investir dans des technologies à faibles émissions et découvrir des méthodes peu coûteuses pour réduire les émissions.

De nombreuses administrations reconnaissent la flexibilité d'un programme de plafonnement et d'échange pour l'industrie, car il favorise les réductions à faible coût et assure la promotion de l'efficacité énergétique, ce qui peut mener à des coûts d'exploitation réduits et à l'augmentation de la productivité. L'Union européenne a mis en place un programme de plafonnement et d'échange des gaz à effet de serre en 2005 et la Nouvelle-Zélande également, en 2008, avec son Emissions Trading Scheme. Les économies émergentes comme la Chine et l'Inde explorent aussi le système de plafonnement et d'échange. En Amérique du Nord, le Regional Greenhouse Gas Initiative, qui regroupe des États du nord-est, a mis en place ce type de programme dans le secteur de l'électricité en 2009. De plus, deux autres partenariats, la Western Climate Initiative

(dont l'Ontario fait partie) et le Midwestern Greenhouse Gas Reduction Accord, continuent de progresser dans l'élaboration d'un programme régional de plafonnement et d'échange. L'Ontario conserve son engagement à l'égard d'un programme de plafonnement et d'échange et se joindra aux programmes régionaux d'échange d'émissions lorsqu'ils entreront en vigueur à la date prévue en 2012.

Le gouvernement de l'Ontario peut favoriser ce type de mesures par ses politiques et ses programmes, mais c'est grâce aux efforts de tous les Ontariens que la vision se concrétisera.



A person wearing a bright yellow-green shirt and dark shorts is running on a paved path. In the background, a white wind turbine is visible against a clear blue sky. The image is partially covered by blue and grey rectangular overlays containing text.

BÂTIR UN AVENIR ÉNERGÉTIQUE PROPRE

Imaginez une province alimentée par une énergie propre et renouvelable... avec des collectivités en meilleure santé et où nous menons une vie plus saine... avec tous les avantages de nouvelles sources d'emplois et une économie plus solide. Tout cela fait partie de ce que nous offre l'avenir vert de l'Ontario. Nous faisons actuellement en sorte que cela devienne une réalité.

À l'échelle mondiale, le charbon est la plus importante source d'émissions de GES provenant des combustibles fossiles et celle qui connaît la croissance la plus rapide. En Ontario, nous pouvons être fiers de dire que nous sommes les premiers au Canada **et l'un des rares territoires de la planète à s'être engagé à éliminer le charbon comme source de production d'électricité avant la fin de 2014.** Nous sommes en bonne voie d'y arriver.



Et ce n'est pas tout. Le rapport d'inventaire national : 1990-2008, Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada d'Environnement Canada² reconnaît que le programme mis en place par l'Ontario pour éliminer l'utilisation du charbon dans la production d'électricité **a apporté une contribution importante à la réduction des émissions de GES du Canada.**

Pour appuyer cet effort, l'Ontario a pris des mesures énergiques pour augmenter son approvisionnement en énergie renouvelable. Nous poursuivons nos efforts afin de :

- remplacer le charbon par d'autres sources d'énergies renouvelables, comme l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'eau et la bioénergie;
- permettre aux nouvelles industries à faible consommation de carbone d'attirer les investissements et les emplois;
- favoriser la recherche, le développement et le déploiement de nouvelles technologies de pointe;
- promouvoir le développement des compétences afin de répondre aux nouvelles exigences des entreprises;
- mettre en place des politiques de soutien afin de faire en sorte que nos émissions ne recommencent pas à augmenter une fois que nous aurons éliminé le charbon de notre bilan énergétique;
- fournir de nouvelles occasions de développement économique aux collectivités.

NOS ACCOMPLISSEMENTS À CE JOUR

L'Ontario a fait des progrès marqués dans la réduction des émissions de GES. **En 2009, la production d'électricité à partir de charbon a atteint son plus faible niveau depuis 45 ans.** Les émissions de CO₂ (dioxyde de carbone) des centrales alimentées au charbon ont diminué de plus de 70 % entre 2003 et 2009. En 2003, les niveaux d'émissions ont atteint leur niveau le plus élevé.

Nous avons obtenu ces résultats grâce à deux types d'initiatives :

1

Nos programmes d'énergie propre et renouvelable

2

Nos programmes de conservation de l'énergie

Voici une liste des points saillants dans chacun de ces domaines.

² Environnement Canada, *Rapport d'inventaire national : 1990-2008, Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada*, 2010.



LE SOLEIL PEUT-IL ALIMENTER NOS MAISONS?

Le projet solaire Enbridge de Sarnia est l'une des plus importantes installations photovoltaïques au monde, et ajoute une capacité de 80 MW d'électricité à l'Ontario — assez pour alimenter environ 12 800 foyers.

Photo d'Enbridge Inc.

Points saillants : énergie verte

L'Ontario a déjà obtenu du secteur privé des **investissements de 16 milliards de dollars dans des projets d'énergie renouvelable**. D'ici la fin de 2012, on estime à plus de 50 000 le nombre d'emplois directs et indirects qui seront créés ou préservés du fait de nos politiques et programmes de réseaux intelligents, de mise à niveau des infrastructures de transmission et de distribution, d'énergie renouvelable et de conservation. Parmi les initiatives récentes :

- nous avons mis à jour le Plan énergétique à long terme afin de guider le réseau électrique de l'Ontario vers un avenir énergétique propre;
- nous avons fermé quatre centrales au charbon en octobre 2010, quatre ans avant la date prévue. **Le charbon ne sera plus utilisé pour produire de l'électricité dès la fin de 2014;**
- l'Assemblée législative a adopté la *Loi de 2009 sur l'énergie verte*, qui permettra d'assurer l'avenir économique de l'Ontario en attirant de nouveaux investissements dans le secteur de l'énergie renouvelable, des investissements qui permettront de créer des emplois bien rémunérés dans le domaine de l'énergie propre et de mieux protéger notre environnement;
- l'Ontario a lancé en 2009 le premier Programme de tarifs de rachat garantis (TRG) en Amérique du Nord. Ce programme vise à augmenter l'offre d'énergie renouvelable

et à encourager le développement de projets d'énergie renouvelable en offrant des mesures incitatives garanties aux promoteurs de projet d'énergie éolienne, hydraulique, solaire, de biomasse et de biogaz;

- depuis 2003, l'Ontario a signé plus de 19 000 contrats d'approvisionnement en vent, eau, soleil et bioénergie pour un total supérieur à 5 000 MW d'énergie renouvelable.

Parmi les autres initiatives importantes :

- nous avons lancé le Programme de partenariats énergétiques pour les Autochtones. Ce programme offre du soutien aux collectivités autochtones qui envisagent de mettre en œuvre des projets de production d'énergie renouvelable. À ce jour, huit subventions ont été accordées à des projets autochtones dans six collectivités de la province. Les titulaires comprennent quatre projets d'hydroélectricité, un projet d'énergie solaire, un projet d'énergie éolienne et deux projets de biomasse;
- nous avons lancé le Programme de partenariats énergétiques communautaires. Ce programme facilite la conception de projets d'énergie verte par les collectivités. À ce jour, 22 projets communautaires ont reçu des subventions totalisant 1,7 million de dollars pour une production annuelle prévue de 34 MW, suffisante pour alimenter environ 10 000 maisons.

PLAN ÉNERGÉTIQUE À LONG TERME DE L'ONTARIO : POUR L'ÉDIFICATION D'UN AVENIR ÉNERGÉTIQUE PROPRE

L'Ontario a accompli des progrès importants relativement aux divers éléments présentés dans le plan de 2007 — y compris dans la marche vers l'élimination prévue du charbon d'ici 2014 et l'augmentation marquée de notre énergie renouvelable et de nos efforts de conservation. L'évolution technologique et la transformation de l'économie ont exigé une mise à jour de cette planification. En novembre 2010, le

gouvernement a adopté le Plan énergétique à long terme de l'Ontario. Cette stratégie étalée sur 20 ans recense les investissements essentiels pour assurer l'alimentation de nos maisons, de nos entreprises, de nos écoles et de nos hôpitaux. Le plan prévoit un mélange équilibré de sources d'énergie propre et prévoit la fin de l'utilisation du charbon polluant. Il prévoit aussi la modernisation de nos installations nucléaires afin d'assurer le maintien d'un approvisionnement continu en

énergie propre et fiable afin de répondre à la demande de base. Il permettra également la mise à jour continue de notre réseau de transmission et la construction des nouvelles lignes qui seront nécessaires pour amener cette nouvelle énergie propre jusque dans nos maisons et nos entreprises. Il fixe la voie à suivre pour une révolution de l'énergie propre en Ontario qui permettra de créer des milliers de nouveaux emplois intéressants et d'améliorer la qualité de l'air.

Points saillants : conservation

Les progrès réalisés par l'Ontario dans la réduction des émissions sont également dus à la participation de nombreux Ontariens aux programmes de conservation.

L'Office de l'électricité de l'Ontario a aussi offert des incitatifs de conservation de l'énergie. En 2009, le Programme d'encouragement à l'amélioration du rendement électrique et *À l'assaut des vieux frigos* ne sont que deux des programmes qui ont permis d'économiser près de 588 gigawatt-heures et réduit les émissions de

GES de 378 000 tonnes, une quantité d'énergie suffisante pour alimenter 61 250 maisons.

Afin de permettre à un plus grand nombre de consommateurs et de collectivités de se prévaloir de ses programmes, l'Ontario a également mis en place des stratégies d'économie d'énergie pour les personnes à faible revenu. En juillet 2010, le ministre de l'Énergie a émis des directives à l'intention de l'Office de l'électricité de l'Ontario et de la Commission de l'énergie de l'Ontario afin que ces organismes élaborent des programmes



En 2009, les programmes de conservation
du gaz naturel ont permis de réduire de

314 000 tonnes

les émissions de GES.

à l'intention des consommateurs d'énergie
résidentielle à faible revenu, programmes qui
verraient le jour au début de 2011.

Les distributeurs de gaz naturel de l'Ontario
offrent aussi des incitatifs de conservation
à leurs clients résidentiels, commerciaux et

industriels, de même qu'aux consommateurs
à faible revenu. Les programmes sont en
vigueur depuis 1995 et ont entraîné des
réductions des émissions de GES. En 2009,
les programmes de conservation du gaz naturel
ont permis de réduire de 314 000 tonnes
les émissions de GES.



Le champ de panneaux photovoltaïques d'Exhibition Place était le plus grand au Canada au moment de son installation. Le Toronto Atmospheric Fund partage aujourd'hui les leçons apprises dans le cadre de ce projet ainsi que d'autres grandes installations photovoltaïques urbaines par l'entremise de son programme SolarCity Partnership.

Photo : Carmanagh Technologies Inc.

EXEMPLES D'ÉNERGIE VERTE EN ONTARIO

1

Nous avons négocié une entente d'investissement vert avec un consortium dirigé par **Samsung C & T Corporation** et **Korea Electric Power Corporation** (KEPCO), qui investira 7 milliards de dollars dans des projets d'énergie renouvelable en Ontario, ce qui entraînera la production d'électricité et la construction d'installations dans la province pour produire 2 500 MW d'énergie éolienne et solaire. Ces projets produiront suffisamment d'électricité propre pour alimenter plus de 580 000 foyers. L'investissement permettra également

de créer plus de 16 000 emplois en énergie verte dans les secteurs de la construction, de l'installation et du fonctionnement des projets de production d'énergie renouvelable.

Siemens a annoncé la construction de la toute première usine de fabrication de pales d'éoliennes de l'Ontario, qui créera jusqu'à 900 emplois directs et indirects. Cette annonce s'inscrit dans le cadre de l'entente d'investissement vert qui attirera quatre nouvelles usines de fabrication en Ontario.

2

CS Wind a choisi de situer son usine de fabrication de tours éoliennes à Windsor, ce qui créera 300 nouveaux emplois à temps plein et jusqu'à 400 emplois en construction et en services indirects. L'usine fait partie d'un investissement de 7 milliards de dollars de Samsung et de ses partenaires, le plus important investissement en énergie renouvelable dans l'histoire de la province.

3

En octobre 2009, ATS avait annoncé son intention de créer **Photowatt Ontario** à ses installations de Cambridge. Photowatt fabrique maintenant des panneaux solaires sur sa chaîne de 100 MW.

4

En 2010, **Canadian Solar Inc.** a annoncé qu'elle construirait sa première usine de panneaux solaires en Ontario. L'usine, construite à Guelph, répond aux besoins de l'industrie en pleine croissance de l'énergie verte en Ontario, et a créé jusqu'à 500 emplois.



PROCHAINES ÉTAPES

- Appliquer les dispositions sur l'efficacité énergétique de la *Loi de 2009 sur l'énergie verte* pour proposer d'importantes nouvelles normes, dont celles-ci :

- **Mesures d'efficacité accrues pour l'éclairage** qui mettraient fin à l'utilisation d'appareils d'éclairage inefficaces là où d'autres options sont offertes et répondraient à l'engagement pris par l'Ontario d'éliminer les appareils d'éclairage inefficaces d'ici 2012.

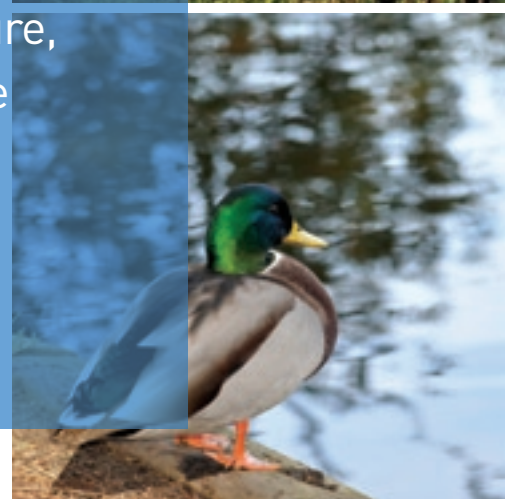
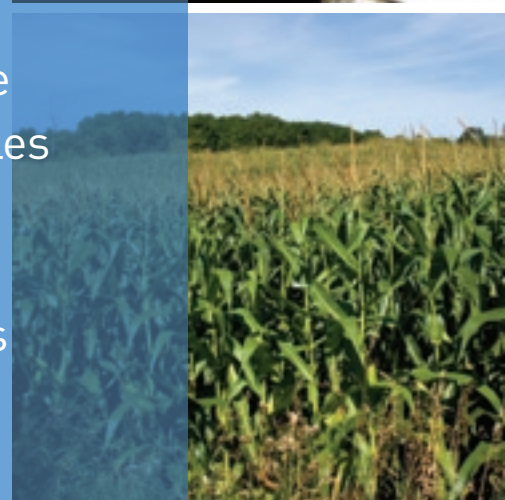
- **Niveaux minimums d'efficacité énergétique pour certains nouveaux produits et appareils électroménagers** qui ne sont pas encore réglementés, par exemple les chauffe-eau et les chaudières commerciaux au gaz, les fenêtres, les lessiveuses commerciales au gaz, et les réfrigérants à vin.

- **Amélioration des normes énergétiques** pour des produits comme les chaudières au gaz, les réfrigérateurs de services alimentaires, les congélateurs, les déshumidificateurs, les sécheuses à gaz, les enseignes de sortie, les chauffe-piscine au gaz, les refroidisseurs d'eau et les climatiseurs centraux muraux et monoblocs.

- **Intégrer les programmes de conservation du gaz naturel et de l'électricité.** Nous établissons des partenariats avec les producteurs d'électricité et de gaz naturel afin de coordonner et d'améliorer les programmes de conservation.
- **Lancer une nouvelle série de programmes améliorés de conservation de l'électricité.** L'OEO et les distributeurs d'électricité de l'Ontario offrent maintenant une gamme de programmes de conservation aux propriétaires et aux clients commerciaux, institutionnels et industriels.
- **Améliorer les mesures de conservation dans la nouvelle édition du Code du bâtiment.** Les exigences rehaussées des mesures de conservation d'énergie pour les nouveaux bâtiments devraient entrer en vigueur en 2012. Des consultations sont déjà en cours pour examiner des exigences qui rehausseraient encore plus les critères d'efficacité de l'énergie et de l'eau après 2012. Le gouvernement prend en compte les recommandations du Conseil consultatif des questions énergétiques liées au Code du bâtiment et d'autres intervenants pour déterminer les nouvelles exigences sur l'énergie.
- **Continuer la recherche de nouvelles manières d'encourager la mise au point de nouvelles technologies, de promouvoir l'utilisation de combustibles moins polluants et d'améliorer les procédés manufacturiers.**

CONSERVER NOS EAUX, NOS TERRES ET NOS FORÊTS

Nous prenons des mesures aujourd'hui pour créer un avenir plus vert pour l'Ontario. Nous voyons une province où il y a suffisamment d'eau potable pour tous... où nous préservons les terres agricoles les plus riches pour la culture d'aliments sains... et où nous valorisons, conservons et améliorons la résilience de nos terres humides, de nos forêts et de nos régions nordiques face au changement climatique. À leur tour, ces espaces naturels peuvent aider à modérer les écarts de température, à atténuer les effets des tempêtes, à conserver le sol et à purifier l'air que nous respirons et l'eau que nous buvons. Nous travaillons dans le but de préserver cet héritage unique pour que les prochaines générations puissent en profiter.



On prévoit que le changement climatique donnera lieu à des variations climatiques extrêmes et imprévisibles dans le monde entier. Le rapport du Comité d'experts sur l'adaptation au changement climatique de l'Ontario signale que, pour l'Ontario, « une augmentation de l'humidité dans une atmosphère plus chaude devrait entraîner une augmentation des phénomènes météorologiques violents — pluie, neige, sécheresses, vagues de chaleur, tempêtes de vent et de verglas... le temps pourrait aussi être plus variable et moins prévisible d'une année à l'autre. »

Les Ontariens seront directement touchés par l'augmentation des températures et de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes; nous devons nous préparer à ces effets qui auront une incidence sur plusieurs aspects de notre vie quotidienne.

On peut s'attendre à :

- une augmentation du nombre de jours de vague de chaleur en été;
- l'incapacité de nos infrastructures de supporter les phénomènes météorologiques extrêmes, incluant des précipitations extrêmes;
- un risque sanitaire accru de maladie du Nil occidental et de maladie de Lyme;
- une saison de culture plus longue vraisemblablement accompagnée de pénuries d'eau.

En agissant pour gérer de façon durable et conserver notre eau, nos terres et nos forêts, nous pouvons réagir aux effets du changement climatique de deux façons différentes :

1

Nous pouvons réduire — ou atténuer — les effets en ralentissant les émissions de GES dans l'atmosphère

2

Nous pouvons renforcer notre capacité de nous adapter à un climat en évolution

Par exemple, la nécessité de conserver l'eau est plus urgente en situation de sécheresse. Nous pourrions prendre des douches plus courtes, ou utiliser moins d'eau pour laver la vaisselle et les vêtements. Lorsque nous prenons de telles mesures, nous nous adaptons au changement climatique. Diminuer la consommation de l'eau contribue aussi à diminuer — ou atténuer — les émissions de gaz à effet de serre, parce que nous diminuons les émissions de GES associées au transport de l'eau du réseau de distribution vers les robinets et à son chauffage.

QU'EST-CE QUE L'ADAPTATION?

L'adaptation est le processus par lequel les sociétés font face à un avenir incertain. L'adaptation au changement climatique suppose de prendre des mesures pour réduire les effets négatifs du changement climatique ou tirer avantage de ses effets positifs. Par exemple, confrontés à des tempêtes plus fréquentes et plus violentes, nous pourrions modifier la façon dont nous concevons et construisons les routes, les ponts et les immeubles pour qu'ils résistent mieux aux phénomènes météorologiques.



PROTÉGER NOS EAUX

Nous savons que les effets du changement climatique sur la quantité et la qualité des ressources en eau de la province deviennent rapidement un enjeu mondial majeur. Déjà, près de la moitié de la population mondiale — 46 % environ — n'a pas l'eau courante. Au cours des 15 prochaines années, 1,8 milliard de personnes vivront dans des régions où la pénurie d'eau sera une réalité³.

Avec ses mesures fermes de protection et de conservation de l'eau, l'Ontario est un chef de file nord-américain de la qualité de l'eau. Nos politiques et nos programmes s'appuient sur un cadre législatif solide, comprenant notamment :

- la *Loi de 2006 sur l'eau saine*. Cette loi a fait de notre eau potable l'une des mieux protégées et de la plus haute qualité en Amérique du Nord. Elle protège notre eau potable de la source au robinet et favorise la planification des bassins versants. Jusqu'à ce jour, la province a investi plus de 210 millions de dollars dans deux secteurs importants de la protection de l'eau potable. Le premier porte sur la recherche visant à mieux comprendre nos ressources hydriques; l'autre accorde des subventions aux propriétaires fonciers, en vertu du Programme ontarien d'intendance de l'eau potable, pour leur permettre d'éliminer les menaces aux eaux potables municipales;
- la *Loi de 2008 sur la protection du lac Simcoe*. Cette loi aide à protéger et à restaurer la santé écologique du lac et de son bassin versant;
- la *Loi sur les ressources en eau de l'Ontario*, qui interdit de détourner l'eau des trois grands bassins hydriques de l'Ontario, soit le bassin des Grands Lacs — fleuve Saint-Laurent, le bassin de la baie d'Hudson et le bassin Nelson.

Voici quelques-unes des mesures que nous avons prises récemment pour protéger et conserver l'eau en Ontario.

- **Nous avons adopté une nouvelle loi sur l'eau :** *Loi de 2010 sur le développement des technologies de l'eau* aide à faire de l'Ontario le chef de file de l'Amérique du Nord de la constitution et de la vente de technologies et de services d'eau propre. Elle aide aussi les Ontariens à utiliser l'eau à meilleur escient et appuie l'infrastructure de la province. C'est aussi l'un des objectifs du plan *Ontario ouvert sur le monde*⁴, conçu pour créer de nouvelles possibilités d'emploi et de croissance au cours des cinq prochaines années.
- **Nous avons commencé à travailler avec nos partenaires pour restaurer les secteurs préoccupants autour des Grands Lacs.** Des scientifiques du Canada et de l'Ontario collaborent, dans le cadre de l'Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs et d'autres ententes, pour mieux comprendre les effets possibles du changement climatique sur l'écosystème du bassin des Grands Lacs. Ils examinent les effets possibles sur le niveau des eaux, la santé et l'abondance des poissons et de la faune, la santé humaine et l'économie.



³ Programme mondial des Nations Unies pour l'évaluation des ressources en eau, *A Shared Responsibility: UN World Water Development Report 2* (New York: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization, 2006).

⁴ Cabinet du premier ministre de l'Ontario, *Ontario ouvert sur le monde — Un plan quinquennal pour notre économie*, 15 fév. 2011, premier.gov.on.ca/team/default.asp?Lang=FR/.



LE SAVIEZ-VOUS?



Les forêts de l'Ontario couvrent une superficie de près d'une fois et demie celle de la France. Plus de 90 % de ces forêts sont publiques.

- Depuis 2003, la province s'est engagée à investir environ 1,8 milliard de dollars en financement des infrastructures municipales d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées par le biais de programmes de subventions et près de 1,7 milliard de dollars en prêts abordables par l'entremise d'Infrastructure Ontario. Nous avons également affecté 36 millions

de dollars pour 60 nouveaux inspecteurs des eaux et des eaux usées et autre personnel.

La prochaine étape sera d'augmenter les efforts de conservation. **Les services liés à l'eau comptent pour près de 40 % de la consommation de gaz naturel et 12 % de la consommation d'électricité en Ontario**⁵.

INTENDANCE DES TERRES ET DES FORÊTS

La gestion durable et la conservation de nos forêts et de nos aires naturelles nous aideront à atténuer les effets du changement climatique et à nous y adapter.

Les forêts aident à protéger les écosystèmes des effets du changement climatique. Les arbres tempèrent le climat local en fournissant de l'ombre, en atténuant les effets des tempêtes et en contribuant à conserver le sol et l'eau. Ils fournissent un habitat à la faune. Les arbres, les forêts et les tourbières servent également de lieu de stockage du carbone, qui serait autrement libéré dans l'atmosphère.

Nos terres et nos forêts naturelles sont un élément important de la vie quotidienne pour un bon nombre d'Ontariens. Les leçons pratiques que nous tirons du travail effectué avec les collectivités locales pourront être appliquées ailleurs en Ontario et dans le monde. En fait, l'Ontario est bien placé pour jouer un rôle de chef de file mondial dans la

gestion durable des forêts. Comme le dit le Commissaire à l'environnement de l'Ontario :

L'ampleur de la déforestation (mondiale) peut être renversée jusqu'à un certain point au cours des prochaines décennies, par une reforestation à grande échelle... l'Ontario possède également une expertise considérable dans ce domaine, une expertise qui pourrait être utilisée à bon escient dans des initiatives internationales de reforestation à l'échelle mondiale⁶.

La province songe à collaborer à un programme de développement des Nations Unies qui aide les régions des pays en développement à faire face aux changements climatiques par le biais de stratégies d'atténuation et d'adaptation.

⁵ Maas Carol, *Ontario's Water-Energy Nexus: Will We Find Ourselves in Hot Water...or Tap into Opportunity?* (Vancouver: POLIS Project on Ecological Governance, 2010).

⁶ Commissaire à l'environnement de l'Ontario, *Rapport annuel sur les progrès liés aux gaz à effet de serre, 2010 : Élargir le programme d'élaboration de politiques de l'Ontario sur le changement climatique.*

Nos prochaines étapes

Voici quelques-unes des mesures que nous avons prises récemment pour protéger et conserver les terres et les forêts en Ontario.

- **L'Assemblée législative a adopté la Loi de 2010 sur le Grand Nord**. La *Loi* prévoit l'élaboration de plans communautaires d'aménagement du territoire. Elle vise la protection de 225 000 kilomètres carrés de forêt boréale nordique et de tourbières dans un réseau interrelié de zones protégées désignées dans les plans. L'Ontario accorde également une aide financière aux collectivités des Premières Nations du Grand Nord leur permettant d'élaborer des plans d'aménagement durable du territoire. L'aide financière totale prévue pour les plans d'aménagement du territoire dans le Grand Nord est de 46 millions de dollars.
- **Nous nous sommes engagés à planter 50 millions d'arbres supplémentaires** d'ici 2020 dans le cadre de la Campagne pour un milliard d'arbres des Nations Unies. De concert avec les organismes de conservation, les consultants en foresterie, les propriétaires fonciers locaux et les municipalités, nous avons planté près de six millions d'arbres à ce jour dans le cadre d'un programme de reforestation des terres agricoles marginales dans le sud de l'Ontario.
- **Nous avons entrepris la mise en œuvre du Plan de croissance** de la région élargie du Golden Horseshoe en vertu de la Loi de 2005 sur les zones de croissance. Ce plan, avec le Plan de la ceinture de verdure, permettra d'assurer une protection permanente aux espaces verts, aux zones fragiles et aux terres agricoles. De plus, ces plans aideront l'Ontario à gérer de manière durable la pression de la croissance urbaine.

- **Lancement d'un plan d'adaptation complet — *L'adaptation au changement climatique : Stratégie et plan d'action de l'Ontario 2011-2014***. Le plan s'appuiera sur les recommandations du rapport du Comité d'experts de l'Ontario sur l'adaptation au changement climatique. Le plan :

- bonifiera notre travail de soutien des secteurs des ressources naturelles, de la foresterie et de l'agriculture, tout en les protégeant des effets négatifs du changement climatique;
- soutiendra les plans communautaires d'aménagement du territoire;
- favorisera l'intégration de l'adaptation aux décisions portant sur l'infrastructure, la santé publique et la planification.

Pour en savoir davantage sur *L'adaptation au changement climatique : Stratégie et plan d'action de l'Ontario 2011-2014*, visitez le ene.gov.on.ca/environment/fr/resources/STDPROD_081667.html.

- Dans le cadre de son engagement international à l'égard des changements climatiques, l'Ontario poursuivra sa collaboration avec le Programme de développement des Nations Unies (PNUD), plus particulièrement en matière d'approche territoriale au changement climatique. Le programme joint des gouvernements sous-nationaux de pays développés à leurs homologues de pays en développement pour aborder les enjeux des changements climatiques. Le ministre de l'Environnement de l'Ontario a signé une convention d'intention avec le PNUD lors de la Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CP15) de décembre 2009.
- Mise à jour de l'Inventaire des ressources forestières de l'Ontario, ce qui permettra à la province de mieux évaluer les effets du changement climatique et le potentiel de stockage du carbone de nos forêts gérées.
- Poursuite de l'élaboration d'un programme de crédits compensatoires afin d'offrir des incitatifs économiques et des possibilités d'emploi pour les projets forestiers et agricoles dans le Nord et les régions rurales de l'Ontario.



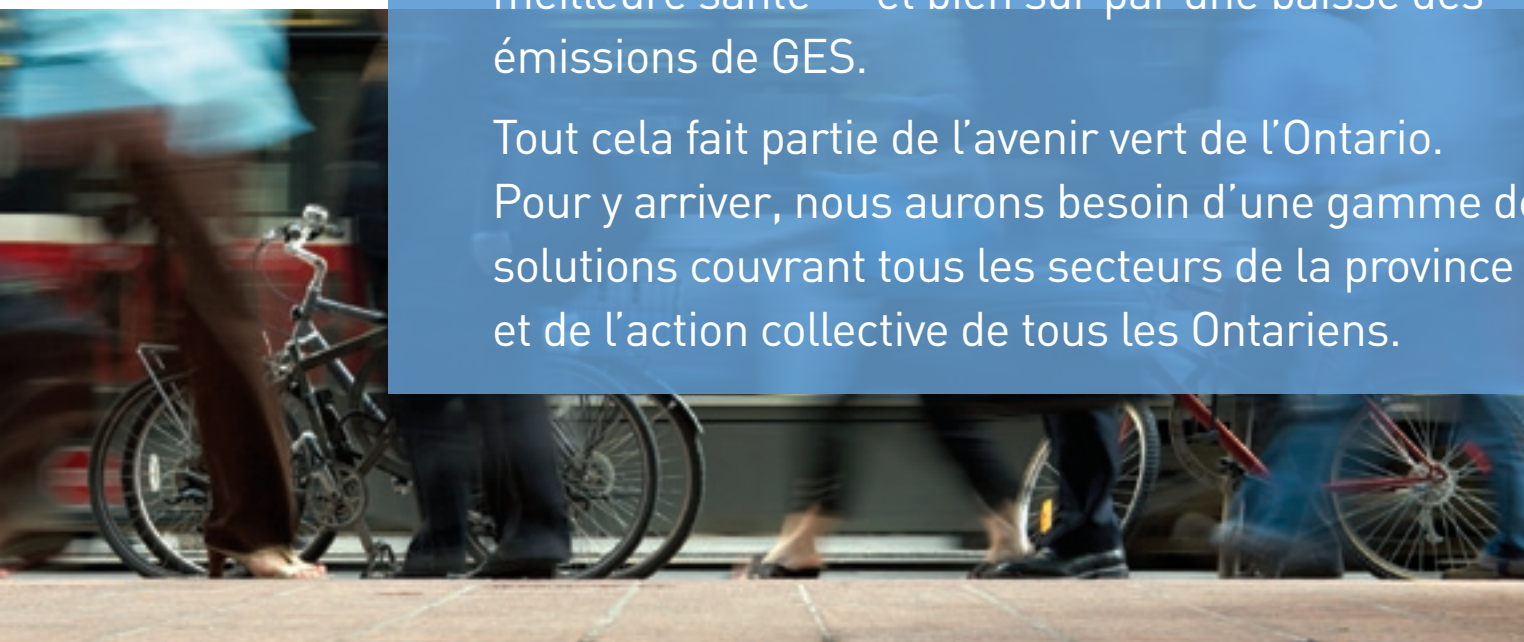


Photo de GO Transit

PROMOUVOIR L'EFFICACITÉ DES TRANSPORTS

Alors que l'Ontario continue de développer un système de transport plus durable, de plus en plus de personnes seront en mesure de prendre les transports collectifs, d'utiliser un vélo, de marcher ou de conduire des véhicules plus efficaces. Avec le temps, cela se traduira par une baisse de la congestion, un air plus propre et des collectivités en meilleure santé — et bien sûr par une baisse des émissions de GES.

Tout cela fait partie de l'avenir vert de l'Ontario. Pour y arriver, nous aurons besoin d'une gamme de solutions couvrant tous les secteurs de la province et de l'action collective de tous les Ontariens.



L'Ontario a investi des sommes records dans le transport collectif au cours de la dernière décennie. Ces investissements ont fait en sorte qu'il est maintenant plus facile pour la population de vivre sans automobile ou de la laisser à la maison. Il y a aussi des avantages économiques.

Nous avons engagé les sommes suivantes :

- plus de 9 milliards de dollars pour le transport rapide prioritaire de Metrolinx. Ces projets devraient créer plus de 95 500 emplois;
- 600 millions de dollars pour un projet de train léger sur rail (TLR) à Ottawa. Ce projet devrait permettre la création de 20 000 années-personne d'emploi. La ville prévoit également que le TLR permettra de réduire les émissions de dioxyde de carbone, le plus important des GES, d'environ 38 000 tonnes par année à compter de 2031, ce qui correspond à retirer 7 300 automobiles de nos rues;
- 300 millions de dollars pour le projet de transport rapide visant à améliorer les transports collectifs dans la région de Waterloo, en reliant les villes de Kitchener, Waterloo et Cambridge aux services de GO Transit. La région s'attend à ce que le projet entraîne une réduction des GES pouvant atteindre 20 000 tonnes par année en 2031.

De plus, le projet de lien air-rail entre la gare Union de Toronto et l'aéroport international Pearson permettra de diminuer de 1,2 million le nombre de déplacements en automobiles dès sa première année d'activité. L'évaluation environnementale visant à électrifier le lien air-rail est sur le point d'être lancée.

Malgré ces initiatives et les autres initiatives de transport vert, les défis à venir restent nombreux et complexes. Nous savons que :

- les automobiles et les camions constituent une source croissante d'émissions de GES en Ontario et dans toute l'Amérique du Nord. Chaque année, l'Ontario dépense plus de 15 milliards de dollars en essence, carburant diesel et lubrifiants;
- les pertes économiques prévues découlant de la congestion routière dans la seule région du Grand Toronto et de Hamilton totalisent 6 milliards de dollars⁷;
- au cours des deux prochaines décennies, les prévisions indiquent que le nombre de véhicules devrait augmenter de 35 % dans la seule région du Grand Toronto et de Hamilton.



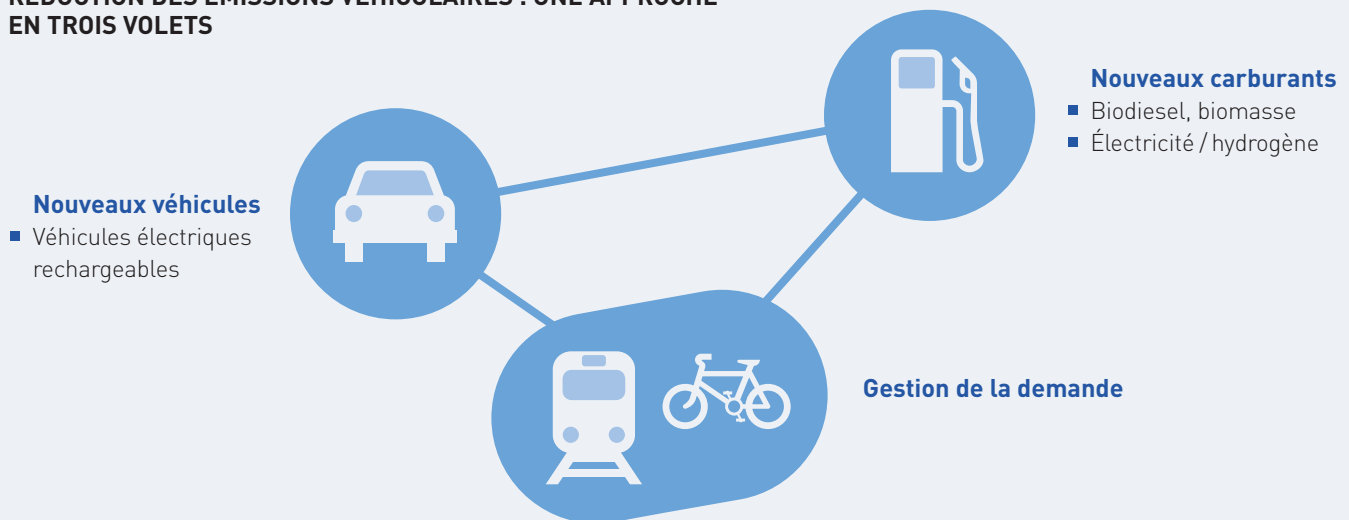
⁷ HDR Corporation Decision Economics, *Cost of Road Congestion in the Greater Toronto and Hamilton Area: Impact and Cost Benefit Analysis of the Metrolinx Draft Regional Transportation Plan* (Toronto; Greater Toronto Transportation Authority, 2008), A7-1.

CHANGEMENTS SUR LA ROUTE

Comme le montre la figure 4 ci-dessous, nous pouvons réduire les émissions du secteur des transports en mettant l'accent dans trois secteurs :

- 1 en améliorant l'efficacité énergétique des véhicules — par exemple, avec des véhicules hybrides;
- 2 en diminuant la teneur en carbone des carburants — par exemple, en ayant recours à des biocarburants;
- 3 en modifiant nos comportements — par exemple, par une utilisation accrue du transport collectif, en diminuant notre vitesse, en diminuant l'utilisation du ralenti, etc.

FIGURE 4.
RÉDUCTION DES ÉMISSIONS VÉHICULAIRES : UNE APPROCHE EN TROIS VOLETS



Dans chacun de ces secteurs, les progrès seront lents. Il faut du temps pour que les nouvelles technologies fassent leur place sur le marché, parce que les véhicules modernes ont une durée de vie beaucoup plus longue. Il faudra aussi du temps pour adopter des solutions de remplacement à l'essence et au carburant diesel. Nos systèmes actuels se sont établis sur plusieurs décennies. Il se peut qu'un temps similaire soit nécessaire pour affranchir complètement nos véhicules des combustibles fossiles.

Nous savons cependant que chaque fois que nous choisissons d'utiliser le transport collectif, le vélo, la marche ou un véhicule plus écoénergétique, nous réduisons le smog et les émissions de GES nuisibles. Nous réduisons aussi la quantité de combustible fossile importée dans l'économie de l'Ontario.

NOS ACCOMPLISSEMENTS À CE JOUR

La province continue d'investir dans des initiatives qui contribuent à faire évoluer les comportements. Notre Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe, en vertu de la *Loi de 2005 sur les zones de croissance*, a été conçu de manière à soutenir une plus forte densité et des solutions de rechange en matière de transport collectif. Ces mesures contribueront à ralentir la croissance de la congestion routière et l'étalement urbain.

L'Ontario a aussi investi plus de 10,8 milliards de dollars dans le transport collectif depuis 2003, dont environ 4,7 milliards de dollars dans GO Transit, dans la région du Grand Toronto. De plus, la province a affecté plus de 9 milliards de dollars aux projets régionaux de transport rapide à Toronto et dans la région de York.

Nous avons de plus lancé différents nouveaux programmes afin d'aider les collectivités à adopter des solutions de rechange en transport vert. Ces programmes comprennent :

- le Programme ontarien de subventions aux municipalités pour la gestion de la demande en transport qui aide les collectivités à réduire le nombre de trajets effectués en automobile et à augmenter l'utilisation des autres formes de transport. Jusqu'ici, l'Ontario a investi 750 000 \$ dans 34 projets;
 - le Programme de taxe sur l'essence nous a permis de tenir notre engagement de fournir aux municipalités une source de financement à long terme durable pour le transport collectif. Le programme verse aux municipalités deux cents par litre provenant des revenus de la taxe sur les carburants pour financer le transport en commun. Depuis 2004, nous avons engagé un financement totalisant plus de 2,6 milliards de dollars dans le cadre de ce programme;
 - le Programme incitatif de véhicules électriques offre des incitatifs financiers pouvant atteindre 8 500 \$ à l'achat ou à la location d'un nouveau véhicule électrique rechargeable. Il s'agit de l'un des programmes favorisant l'achat de voitures électriques les plus généreux de l'Amérique du Nord.
 - Le Programme de promotion des véhicules utilitaires écologiques a versé des subventions totalisant 5,5 millions de dollars et aidé les entreprises à se procurer des véhicules hybrides et des véhicules à carburant de remplacement et à rééquiper les véhicules lourds avec des technologies anti-ralenti. À la suite de ce programme :
- | | |
|--|--|
| 273 véhicules hybrides ou électriques rechargeables ont été mis en service; |  |
| 4 véhicules électriques rechargeables ont été mis en service; | |
| 18 véhicules utilisant d'autres types de carburant ont été mis en service; | |
| 250 autres le seront bientôt. | |

LES COLLECTIVITÉS DE L'ONTARIO SONT-ELLES VERTES?

Les collectivités de la province trouvent de nouvelles façons de réduire les émissions de GES associées aux transports. Le Fonds d'écologisation communautaire de l'Ontario a appuyé 90 projets communautaires innovateurs, dont dix visaient à réduire les émissions de GES des véhicules. Ces projets comprennent :

- le **Bike Train** dans la région de Muskoka;
- le projet **iCANwalk**, qui a déjà permis une réduction de dix tonnes des émissions de GES grâce à ses engagements de marche;
- le projet **Driving Force** à Cornwall. Le programme a renseigné les propriétaires de véhicules sur les pratiques appropriées en matière d'entretien et de conduite. L'objectif est de réduire les émissions de GES de 425 tonnes.



Photo : R et E Mapili

NOS PROCHAINES ÉTAPES

- Le Comité consultatif du premier ministre en matière de changement climatique fournira des conseils sur un système de transport plus propre et plus intelligent en Ontario.
- Nous continuerons d'appuyer l'adoption des véhicules électriques :

- Incitatifs financiers allant de 5 000 \$ à 8 500 \$, selon la capacité de charge de la batterie, pour l'achat ou la location d'un nouveau véhicule électrique rechargeable.

- Plaques d'immatriculation vertes donnant accès aux voies réservées, pour une durée limitée, sans égard au nombre de passagers dans le véhicule.

- Accès à de futurs postes de recharge dans différents stationnements spécialement sélectionnés du gouvernement provincial et de GO Transit.

- Nous solliciterons d'autres commentaires du public sur les prochains modèles d'aménagement du territoire. Nous désirons promouvoir un ensemble mixte de logements, d'emplois, de parcs et d'espaces ouverts, et de choix de transports. Notre objectif est de faciliter les déplacements à pied, à vélo, par le transport collectif et d'autres modes de déplacements dans le cadre de l'examen de la politique provinciale sur les transports.





Partie 2

TRAVAILLER ENSEMBLE — LES ÉCOPARTENAIRES DE L'ONTARIO

L'Ontario peut s'assurer d'un avenir respectueux de l'environnement si ses citoyens conjuguent leurs efforts pour trouver des solutions innovantes aux défis du changement climatique. Nous sommes sur la bonne voie, mais il nous reste des obstacles imposants à surmonter. Nous devons aller de l'avant en choisissant les gestes qui auront des effets positifs non seulement à court terme, mais durant des décennies. Nous pouvons tous agir de façon à favoriser un développement durable qui contribuera à la prospérité économique et à la santé des collectivités de la province.



L'Ontario est l'une des provinces qui contribue le plus à réduire les émissions en vue d'atteindre les objectifs du Canada aux termes des accords internationaux sur le changement climatique. Elle le fait de façon plus accentuée par son leadership dans l'élimination graduelle de la production par le charbon. Son association encore plus marquée avec le gouvernement fédéral pourrait contribuer à l'atteinte des objectifs climatiques provinciaux et nationaux.

Mais notre progrès ne repose pas seulement sur des mesures mises en place par le gouvernement de l'Ontario. Les municipalités, les entreprises, les collectivités, les écoles et les individus apportent aussi une contribution déterminante. Partout, on trouve des exemples d'Ontariens qui œuvrent à bâtir un avenir plus vert pour leur province.

Depuis 27 ans, par exemple, le recyclage fait partie du quotidien d'un nombre croissant de familles ontariennes. Aujourd'hui, la province compte 4,9 millions de ménages qui recyclent leurs déchets. Depuis 2003, l'Ontario a doublé la quantité de déchets organiques valorisés.

La section qui suit donne d'autres exemples de façons dont le gouvernement et ses écopartenaires s'efforcent de construire un avenir plus écologique pour l'Ontario. Parmi ces partenaires figurent des organismes communautaires, scolaires et commerciaux de toute la province.

MUNICIPALITÉS ET COLLECTIVITÉS LOCALES

- Partenaires pour la protection du climat. Jusqu'ici, près de 50 municipalités ont rejoint ce réseau en s'engageant à quantifier, à réduire et à déclarer leurs émissions de GES.
 - Programme Live Green Toronto. Au cœur des efforts consentis par la ville pour réduire ses émissions de GES de 80 % d'ici 2050, ce programme comprend des initiatives de conservation de l'eau, de plantation d'arbres, d'efficacité énergétique, d'énergie renouvelable, de production alimentaire locale et de toitures vertes.
 - Toronto Atmospheric Fund. Organisme de la ville de Toronto, ce fonds a mis en place des programmes innovants dans les domaines des économies d'énergie et de l'énergie solaire urbaine. Son projet FleetWise vise à mettre au moins 300 véhicules électriques sur les routes d'ici 2012.
 - Partners in Project Green. L'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto et l'Office de protection de la nature de Toronto et de la région ont conclu un partenariat pour fonder la zone d'affaires écologique Pearson. Ensemble, ils souhaitent améliorer le rendement financier et environnemental des entreprises regroupées dans la zone d'affaires.
- ◀ Le programme Atmospheric Fund's Solar Neighbourhoods de Toronto a aidé les propriétaires d'habitation à installer des systèmes de chauffage solaires.
Photo : Ben Marans





◀ Partners in Project Green

La Pearson Eco-Business Zone : vue aérienne de l'Aéroport international Lester B. Pearson-Toronto et de la communauté d'affaires environnante.

- Ville de Markham. Markham a obtenu le prix 2009 de la taxe fédérale sur l'essence, décerné par l'Association des municipalités de l'Ontario, pour son système énergétique de district qui relie tous les bâtiments du Markham Centre. Une fois terminé, ce système réduira les émissions annuelles de CO₂ de 99 236 tonnes, la moitié de la consommation annuelle de la ville.
- Plan énergétique communautaire de la ville de Guelph. Tout en prévoyant accroître sa population de 65 000 habitants d'ici 25 ans, la ville de Guelph vise à consommer moins d'énergie en 2035 qu'aujourd'hui.



^
Transports en commun à Guelph



DES DÉCHETS VERTS, EST-CE POSSIBLE?

En Ontario, la réponse est « oui ». En vertu des modifications apportées au règlement provincial sur les gaz d'enfouissement en 2008, tous les sites d'enfouissement nouveaux, en cours d'agrandissement ou en exploitation dont la capacité est supérieure à 1,5 million de mètres cubes doivent se doter d'un système de collecte des gaz d'enfouissement. Ces modifications s'accompagnaient d'un programme triennal de collecte des gaz d'enfouissement, doté d'un budget de 10 millions de dollars. Le règlement devrait entraîner une réduction de plus de deux mégatonnes de GES d'ici 2020.

ÉCOLES, COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

En 2009, l'Ontario a annoncé une aide financière de 50 millions de dollars, destinée aux conseils scolaires, pour l'installation de technologies d'énergie renouvelable aux emplacements des conseils scolaires pour chauffer les lieux, les refroidir ou produire de l'électricité. La province s'est en outre engagée à consacrer 400 millions de dollars au soutien du programme Écoles éco-énergétiques.

D'autres initiatives sont en cours, parmi lesquelles :

- Les initiatives pilotes des Écoles vertes. Ce programme investit plus de 20 millions de dollars pour mettre à l'essai des produits et technologies écologiques dans plus de 150 écoles et 40 conseils scolaires de l'Ontario. Tout en soutenant le virage écologique de l'économie, cet investissement mettra en valeur les innovations des entreprises locales.
- Universités de l'Ontario : engagées dans le virage écologique. Le Conseil des universités de l'Ontario s'est officiellement engagé envers le développement durable. L'engagement oblige les universités de l'Ontario à :
 - aider à trouver des solutions pour relever le défi de la durabilité environnementale;
 - communiquer leurs connaissances en matière de développement durable et de changement climatique;
 - incorporer les principes du développement durable à leur fonctionnement.

QU'EST-CE QU'UNE ÉCOLE VERTE?

Le conseil scolaire du district de Toronto a adopté un plan d'action en 10 volets pour favoriser la durabilité environnementale. Un de ces volets consiste à installer des panneaux solaires sur le toit de 20 écoles chaque année. La stratégie vise en outre à réduire les émissions de GES de 20 % d'ici 2020. Le conseil scolaire prévoit atteindre ses objectifs en modernisant les écoles et en limitant le ramassage des ordures à une fois par semaine.



ENTREPRISES ET INDUSTRIES (BÂTIMENTS COMMERCIAUX ET USINES)

Dans le cadre de son Programme d'innovation, l'Ontario investira des millions de dollars dans une série de programmes destinés à aider les entreprises et les industries à prendre le virage écologique.

Voici quelques-uns de ces programmes :

- Ontario Power Authority Industrial Accelerator. Le programme d'« accélérateur industriel » paiera jusqu'à 70 % du coût de grands projets d'efficacité énergétique, jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars. En retour, les entreprises doivent s'engager à respecter certains objectifs d'économie d'énergie durant une période déterminée.
- Réduire les émissions de GES des bâtiments commerciaux. L'Association des biens immobiliers du Canada s'efforce de réduire les émissions de GES des bâtiments industriels. Elle s'est donné comme objectif de diminuer la consommation énergétique totale des immeubles de bureaux de 20 kilowattheures équivalents par pied carré de surface par an. Il s'agit de l'un des objectifs les plus ambitieux du monde en matière de rendement énergétique d'immeubles de bureaux.
- La stratégie Innovations écoLOGIQUES. Innovations écoLOGIQUES a permis à la station piscicole de Dorion d'apporter plusieurs améliorations à ses installations. On y a notamment remplacé les appareils de chauffage au mazout par un nouveau système de chauffage géothermique, éliminant ainsi la consommation de 32 000 litres de combustibles fossiles.
- Fonds pour les projets pilotes d'innovation. Par l'intermédiaire de ce fonds, l'Ontario investit 4 millions de dollars pour aider **Woodland Biofuels Inc.** et ses partenaires à construire une centrale de démonstration révolutionnaire qui produira des biocombustibles à partir de déchets renouvelables, de façon efficace et sans émissions toxiques.

INNOVER DANS NOS HÔPITAUX

Saviez-vous qu'il n'y a pas si longtemps, une partie des gaz anesthésiants administrés dans le cadre de chirurgies se retrouvait dans l'atmosphère sous forme de GES? Ce n'est plus le cas depuis que la société Blue-Zone Technologies Ltd. a élaboré une technique pour piéger et recycler les gaz inutilisés avant qu'ils ne se dispersent dans l'environnement. Grâce au Fonds pour les projets pilotes d'innovation, l'entreprise peut aujourd'hui proposer aux hôpitaux du monde entier cette technique innovante et sans incidence climatique.



AGRICULTURE ET FORESTERIE

Les changements et les variations climatiques peuvent avoir un effet néfaste sur les réserves alimentaires mondiales.

La durabilité des réseaux de production alimentaire et la viabilité de l'économie verte sont mises à l'épreuve comme jamais auparavant. L'Ontario jouit de l'un des secteurs agricoles les plus diversifiés du Canada. Face aux défis qui s'annoncent, ce secteur aura un rôle actif à jouer. Pour apporter une contribution positive, il devra notamment :

- réduire ses émissions de gaz à effet de serre;
- s'adapter au changement climatique;
- accroître la production alimentaire dans un esprit de durabilité.

Voici quelques exemples :

- Le Programme ontarien d'aide financière pour les systèmes de biogaz : Doté d'une enveloppe de 11,2 millions de dollars, ce programme a soutenu l'installation de 27 systèmes de biogaz, y compris un système de transformation d'aliments, dans des propriétés agricoles. En plus de piéger le méthane, ces systèmes fourniront près de 12 mégawatts d'électricité, une quantité appréciable de chaleur et bien d'autres avantages environnementaux. Ce programme a stimulé la croissance d'un nouveau secteur du biogaz en favorisant la création ou la croissance de plusieurs sociétés ontariennes associées de près ou de loin au biogaz.

- Par son programme **Ontario, Terre nourricière**, le gouvernement continue de sensibiliser les Ontariens aux aliments de grande qualité, cultivés ou produits en Ontario. Il incite les consommateurs de la province à donner priorité aux produits de l'Ontario, que ce soit au supermarché, au marché de producteurs ou au restaurant.

De son côté, l'industrie forestière de la province, désireuse de faire partie de la solution, a offert sa collaboration au gouvernement de l'Ontario. Les pratiques et les programmes forestiers de la province lui valent une réputation de chef de file mondial. Notre industrie forestière continue d'évoluer et adopte sans réserve la bioéconomie et les technologies vertes émergentes.

Une entreprise innovatrice s'installe à Ingleside, Canadian Bio Pellet, qui ouvrira ses portes en 2011. L'entreprise transformera les copeaux de bois, la sciure et les rabotures en granulés de bois, à des fins de chauffage et de production d'électricité à base de biomasse. L'entreprise devrait créer environ 90 emplois et injecter près de 60 millions de dollars par année dans l'économie locale et régionale.



Partie 3

TRANSPARENCE ET PROGRÈS

UN CADRE POUR CONTINUER À PROGRESSER

Les ministères du gouvernement de l'Ontario relèvent désormais du nouveau Comité d'accomplissement des résultats en matière de changement climatique, chargé de comptabiliser les résultats des différentes initiatives prises en vertu du Plan d'action de l'Ontario contre le changement climatique. Sous la présidence du ministre de l'Environnement, le comité réunit les ministres qui jouent un rôle dans l'établissement de politiques ou de programmes dans des secteurs tels que les transports, l'énergie et l'industrie.

Les considérations relatives au changement climatique ont aussi leur place dans les affaires gouvernementales, par l'intermédiaire des

processus décisionnels des ministères et du Bureau d'écologisation de la fonction publique de l'Ontario.

Au sein du Bureau du Conseil des ministres, une équipe spécialement désignée coordonne les travaux du Comité d'accomplissement des résultats en matière de changement climatique et s'occupe de modéliser les initiatives climatiques et d'en assurer le suivi général.

Par ailleurs, le Comité consultatif du premier ministre en matière de changement climatique prodigue des conseils sur les initiatives d'économie verte et la réduction des émissions.

COMMENT L'ONTARIO INTÈGRE L'ENVIRONNEMENT À SES DÉCISIONS STRATÉGIQUES

Beaucoup de décisions ministérielles intègrent la question du changement climatique. En voici quelques exemples :

- Tenir compte du changement climatique dans les plans de protection des sources d'eau.
- Incorporer les considérations sur les effets prévus du changement climatique aux accords relatifs aux Grands Lacs et à la stratégie d'adaptation du Plan de protection du lac Simcoe.
- Intégrer les considérations liées au changement climatique aux processus d'évaluation environnementale.
- Tenir compte de l'incidence prévue du changement climatique dans l'évaluation de la qualité de l'air.
- Dans le cadre des Initiatives de collaboration pour l'adaptation régionale, élaborer une passerelle d'information sur l'incidence du changement climatique sur le climat et l'eau, à l'intention des décideurs locaux.
- Incorporer des considérations liées au changement climatique aux recommandations et aux documents techniques, s'il y a lieu.
- Tenir compte des questions de résilience et de l'efficacité énergétique dans la mise à jour du Code du bâtiment de l'Ontario.
- Modifier les directives du Conseil de gestion du gouvernement sur l'approvisionnement pour obliger les ministères à intégrer des considérations environnementales, sociales et économiques à leurs processus de planification de l'approvisionnement et d'attribution des marchés.
- Incorporer le changement climatique aux processus de planification, aux termes de la *Loi de 2005 sur les zones de croissance* et de l'examen de la déclaration de principes provinciale.

UN CADRE POUR UN GOUVERNEMENT ÉCOLOGIQUE

En 2010, Mediacorp Canada a nommé la Fonction publique de l'Ontario (FPO) au classement des employeurs les plus respectueux de l'environnement au Canada⁸. Cette distinction récompense la FPO un an à peine après l'adoption d'une Stratégie d'écologisation ayant pour but de réduire les émissions de GES de la FPO de 19 % d'ici 2014, par rapport au niveau de 2006. À l'horizon 2020, on vise un niveau d'émissions de 27 % inférieur à celui de 2006.

Le bureau d'écologisation de la FPO collabore avec les ministères afin :

- de réduire la consommation;
- d'intégrer la durabilité environnementale à tous les aspects du cycle des activités, de l'acquisition à l'élimination;
- d'incorporer la responsabilité environnementale aux activités quotidiennes de la FPO.

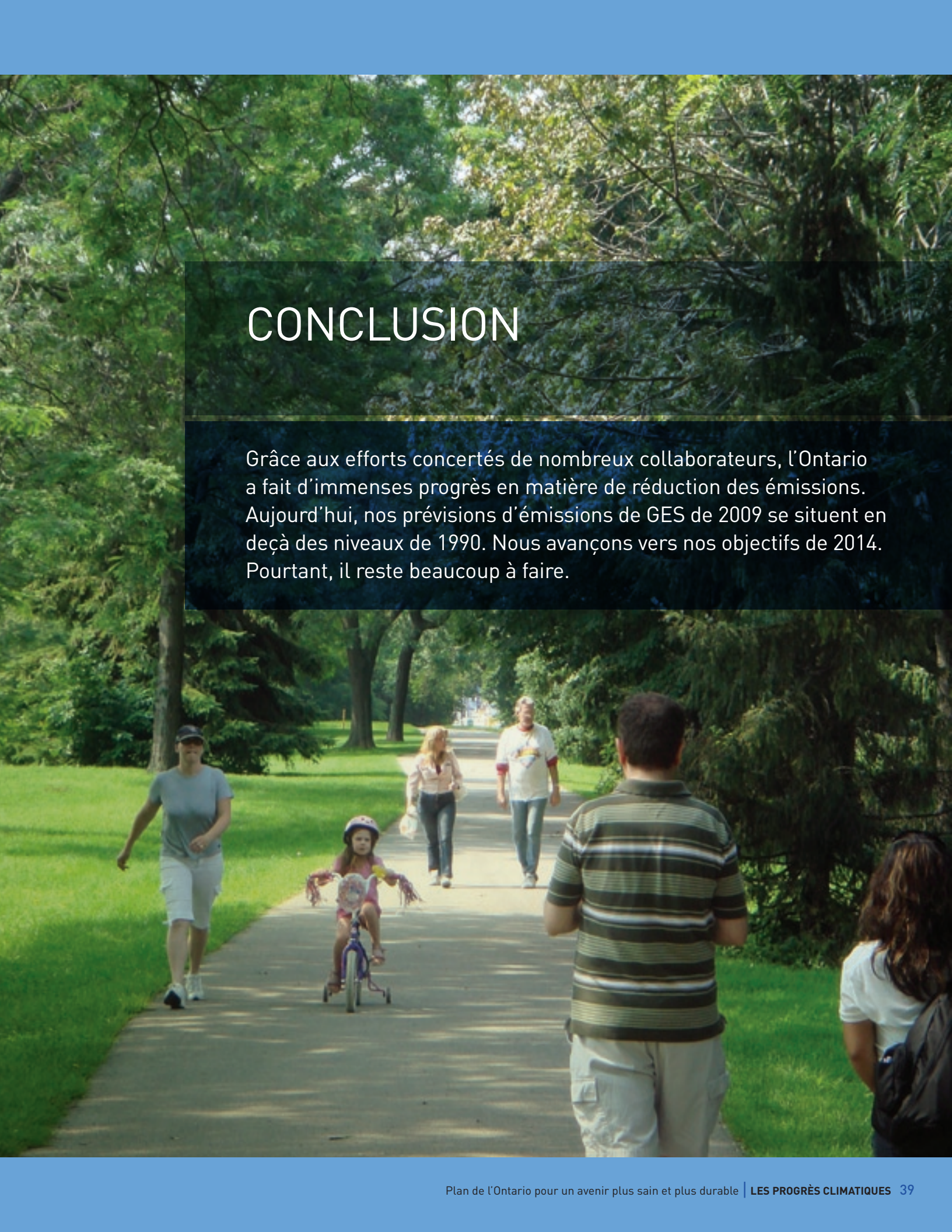
Cette année, le ministère des Transports a reçu un prix d'excellence environnementale du Commissaire à l'environnement, Gord Miller, pour avoir fait du Summer Beaver Remote Northern Airport le premier aéroport au Canada qui est entièrement alimenté par énergie renouvelable.



PRINCIPALES INITIATIVES ÉCOLOGIQUES DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ONTARIO

- 1 **Énergie** : mettre les ordinateurs non utilisés en veille automatique.
- 2 **Impression** : réduire le nombre d'imprimantes et d'appareils de reproduction d'images.
- 3 **Transports** : réduire la consommation générale de carburant et les émissions du parc de véhicules gouvernementaux.
- 4 **Réunions** : recourir aux techniques de réunion virtuelle, comme les vidéoconférences et la diffusion Web.
- 5 **Pratiques ministérielles** : obliger chaque ministère à prendre des engagements de rendement écologique associés à ses activités et à respecter ces engagements.

⁸ Mediacorp Canada Inc, *2010 Canada's Greenest Employers*, 2011 canadastop100.com/environmental/.

A photograph of a family walking and biking on a paved path in a park. The path is lined with lush green trees, and the scene is captured from a low angle, looking down the path. In the foreground, a man in a striped shirt and light-colored pants is walking away from the camera. To his left, a woman in a light blue shirt and white shorts is walking towards the camera. In the center, a young girl in a pink shirt and helmet is riding a purple bicycle towards the camera. Further ahead, a woman in a pink shirt and jeans is walking, and a man in a white shirt and jeans is walking further down the path. The background is filled with dense green foliage and trees.

CONCLUSION

Grâce aux efforts concertés de nombreux collaborateurs, l'Ontario a fait d'immenses progrès en matière de réduction des émissions. Aujourd'hui, nos prévisions d'émissions de GES de 2009 se situent en deçà des niveaux de 1990. Nous avançons vers nos objectifs de 2014. Pourtant, il reste beaucoup à faire.

Nous savons que tous les pays auront du mal à respecter les objectifs établis par l'Accord de Copenhague pour 2020, mais il n'en demeure pas moins urgent de continuer.

Aux quatre coins du monde, de plus en plus de pays s'engagent :

- à réduire leur dépendance au charbon;
- à soutenir davantage l'énergie renouvelable;
- à promouvoir la conservation de l'énergie et de l'eau;
- à recourir à des approches fondées sur le marché pour limiter les émissions et favoriser les nouvelles technologies;
- à promouvoir les solutions de transport faibles en carbone;
- à mieux prendre en charge l'intendance des terres et des forêts.

Ici, en Ontario, nous avons déjà adopté toutes ces stratégies. En effet, nous sommes conscients de l'importance d'agir et de donner l'exemple, malgré notre taille relativement restreinte.

Nous sommes sur la bonne voie. Nous avons fait des progrès dans les secteurs qui posent les

plus grandes difficultés partout dans le monde. En outre, nous avons défini les prochaines étapes à franchir pour atteindre nos objectifs dans les années à venir, aussi bien dans les domaines où nous excellons que dans ceux qui nous donnent du fil à retordre.

Une chose est certaine : pour construire un avenir plus vert, l'ensemble des entreprises, des collectivités et des ménages de la province devront conjuguer leurs efforts. Multiplié plusieurs fois, chaque geste, si insignifiant soit-il, acquiert la même importance qu'une initiative à grande échelle. Nous devons rassembler nos forces afin d'assurer un avenir durable à tous les Ontariens.

Le présent rapport décrit les progrès déjà réalisés et que nous comptons poursuivre afin d'atteindre nos objectifs de lutte contre le changement climatique. Nous savons que les Ontariens possèdent cette capacité de continuer d'innover dans les années à venir pour réaliser notre vision et faire de l'Ontario une province réellement écologique.



Annexe 1

LES CHIFFRES

INTRODUCTION

Cette section du rapport présente des renseignements détaillés sur les sources d'émission de gaz à effet de serre (GES) de la province et sur l'évolution des niveaux d'émission entre 1990 et 2008. On trouvera également dans cette section une mise à jour des prévisions d'émissions de la province jusqu'en 2020 et de l'incidence des politiques sur les cibles d'émissions de la province.

Photo : Ron Pare

Comment l'Ontario mesure ses émissions de GES

La définition d'émissions de GES qu'emploie l'Ontario est conforme aux définitions utilisées pour préparer le Rapport d'inventaire national — Sources et puits de GES au Canada de 2010 d'Environnement Canada. Chaque année, Environnement Canada remet une mise à jour de son rapport d'inventaire au Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les données sur les émissions de GES utilisées dans le présent rapport annuel proviennent du plus récent rapport d'inventaire, qui couvre la période allant de 1990 à 2008. Selon cette approche, on entend par émissions de GES tous les GES rejetés dans la province dans le cadre d'activités économiques ou d'usages domestiques.

Les sources d'émission de GES de l'Ontario

On peut analyser les émissions de GES de l'Ontario de plusieurs façons. Voici deux des approches les plus courantes d'analyse des émissions :

- mesure des émissions de GES produites par différentes sources de combustibles fossiles et d'autres sources;
- mesure des émissions produites dans différents secteurs d'activité économique.

Quelle que soit l'approche utilisée, les émissions de GES totales de l'Ontario pour 2008 se chiffraient à 190 mégatonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (Mt d'éq. CO₂).

L'analyse des GES selon la source de combustible se penche sur l'utilisation de divers types de combustibles fossiles

qui rejettent des GES lorsqu'on les brûle, ainsi que sur les émissions de GES sans lien avec des combustibles, qui proviennent de l'agriculture, de déchets, de processus industriels et de solvants. En 2008, trois types de combustibles fossiles — le charbon, le gaz naturel et les produits pétroliers raffinés — étaient à eux seuls responsables de l'émission de plus de 75 % des GES de l'Ontario.

L'analyse des GES selon le secteur d'activités évalue la contribution d'une grande variété d'activités économiques aux émissions totales. Le gouvernement emploie six secteurs d'activités économiques phares pour évaluer les émissions de GES selon le secteur. Comme le démontre le tableau 1 ci-après, ces secteurs incluent l'électricité, le transport, le secteur industriel, les immeubles, l'agriculture et les déchets.

FIGURE 1.
ÉMISSIONS DE 2008 PAR SOURCE ET PAR SECTEUR

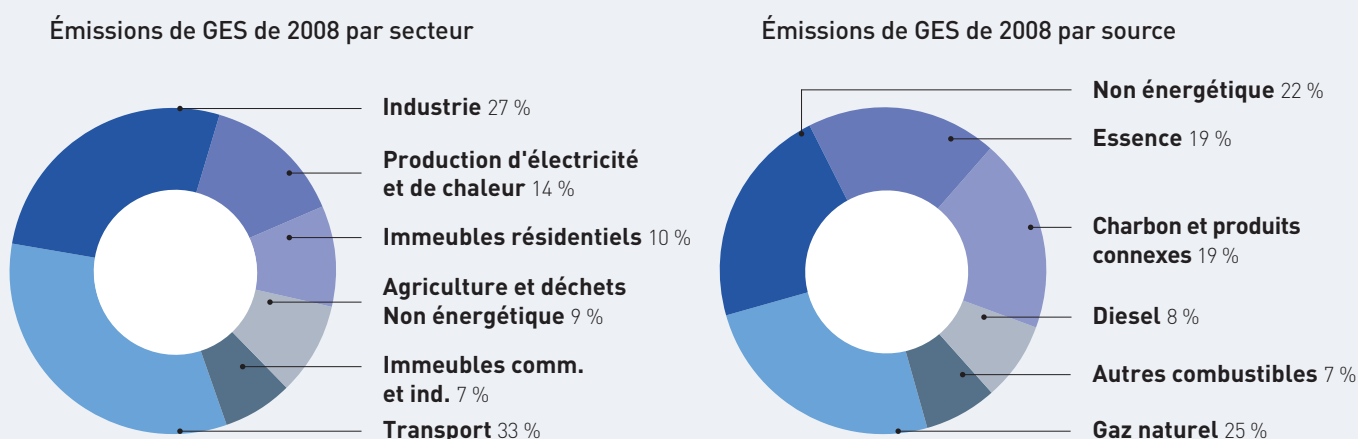


TABLEAU 1.
DESCRIPTION DES ÉMISSIONS DE L'ONTARIO PAR SECTEUR

Secteur économique	Description
Transports	GES rejetés par l'utilisation de combustibles fossiles comme le diesel, l'essence et le propane pour assurer le fonctionnement de véhicules commerciaux et de tourisme, dont les véhicules sur roues et sur rails, les bateaux et les aéronefs
Industrie	GES rejetés par l'utilisation de combustibles fossiles comme le coke, le gaz naturel et le charbon et les processus industriels des mines, de l'extraction pétrolière et gazière, de la fabrication, de la production de minerais et de produits chimiques, de la construction et de la fabrication du papier et des produits du bois
Immeubles	GES rejetés par l'utilisation de combustibles fossiles comme le gaz naturel dans des immeubles résidentiels, commerciaux et institutionnels à des fins de chauffage et d'approvisionnement en eau
Électricité	GES rejetés par la production d'électricité et de chaleur au moyen de combustibles fossiles comme le charbon et le gaz naturel
Agriculture	GES rejetés par la fermentation entérique, la gestion du fumier et l'épandage d'engrais
Déchets	GES rejetés par l'élimination des déchets solides sur la surface de la terre, de la manutention d'eaux usées et de l'incinération des déchets

Tendances à long terme des émissions en Ontario (1990-2008)

Entre 1990 et 2008, les émissions de GES totales de l'Ontario ont grimpé de 8 % par année, pour passer de 176 Mt d'éq. CO₂ à 190 Mt d'éq. CO₂. La figure 2 montre que bien que les émissions totales aient augmenté de façon stable durant la première moitié de cette période, les niveaux

plus récents ont fluctué à la hausse et à la baisse en réponse à l'évolution de l'économie, du climat, de la demande en énergie et des changements technologiques dans les procédés industriels, les transports et les produits de consommation.

En 2008, les émissions de GES totales du Canada se chiffraient à 734 Mt d'éq. CO₂, ce qui représente une hausse de 24 % depuis 1990 et un

taux de croissance environ trois fois plus élevé que celui de l'Ontario. Le taux de croissance des émissions de GES depuis 1990 varie cependant d'une province à l'autre. Au Québec, les émissions ont diminué de 1 %, tandis que la Saskatchewan connaissait la plus forte hausse au pays (73 %) (voir figure 3). En 2008, l'Ontario se classait au second rang des émetteurs de GES au Canada, après l'Alberta.

FIGURE 2.
ÉMISSIONS DE GES DE L'ONTARIO, 1990-2008

GES (Mt)

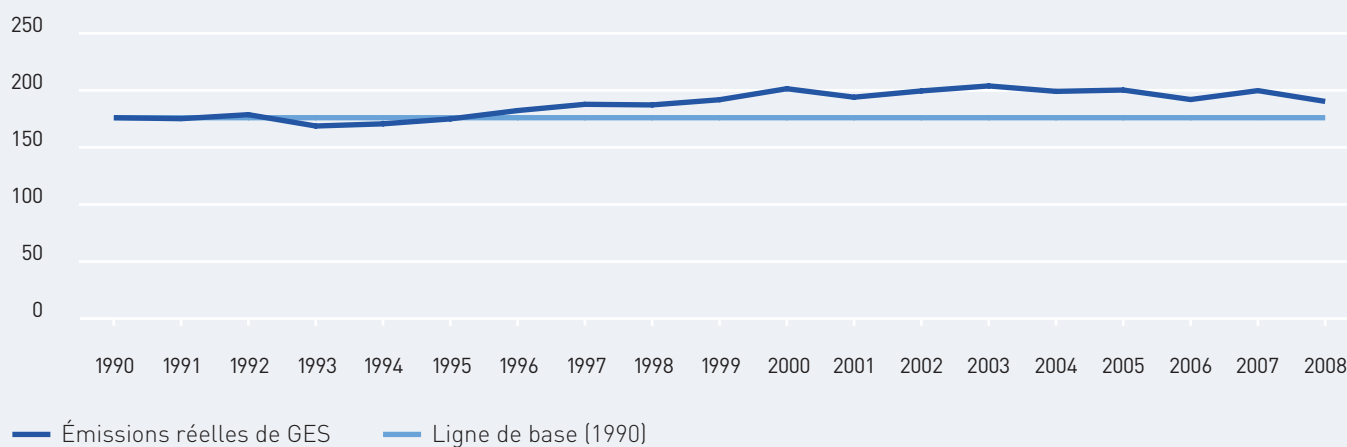
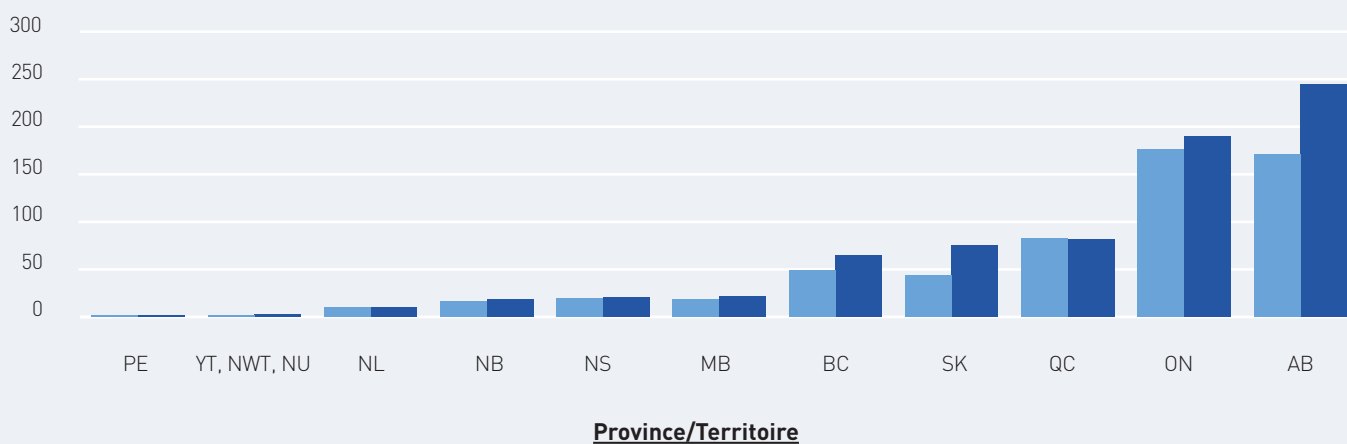


FIGURE 3.
ÉMISSIONS DE GES PAR PROVINCE, 1990 ET 2008

Rapport d'inventaire national de 2010

Émissions de GES (Mt d'éq. de CO₂)



Le tableau qui suit dresse la liste des émissions de GES de l'Ontario par secteur et décrit certains des facteurs qui expliquent les fluctuations de niveaux d'émission entre 1990 et 2008.

TABLEAU 2.
VARIATION DES ÉMISSIONS PAR SECTEUR

Transports : 1990 : 44,8 Mt 2008 : 60,3 Mt Variation : 35 %	De tous les secteurs, le transport routier est celui qui a été responsable de la plus grande hausse des émissions de GES entre 1990 et 2008. L'augmentation à long terme des émissions peut être directement reliée à l'augmentation de 38 % du nombre de véhicules sur les routes et de la préférence croissante des consommateurs pour les VUS, les fourgonnettes et les camionnettes par rapport aux automobiles plus petites. La hausse à long terme des émissions dans le secteur des transports peut aussi être attribuée à la tendance nationale à la hausse pour la livraison juste-à-temps des biens.
Industrie : 1990 : 61,7 Mt 2008 : 51,8 Mt Variation : -16 %	La baisse substantielle des émissions du secteur industriel est en bonne partie attribuable à l'installation d'un système catalytique d'atténuation des émissions à la seule unité de production d'acide adipique au Canada en 1997. Il faut noter que l'usine a cessé ses activités de façon indéfinie au printemps de 2009.
Immeubles : 1990 : 26,3 Mt 2008 : 33,0 Mt Variation : 25 %	Les émissions de GES des immeubles ont augmenté en raison de l'évolution de la situation économique et de la croissance de la population. Les émissions des secteurs commercial et industriel ont augmenté de 45 % en raison du passage d'une économie axée principalement sur la fabrication à une économie plus diversifiée, basée sur les services. Les émissions résidentielles ont augmenté de 15 % tandis que la population totale a augmenté de 26 %.
Électricité : 1990 : 26,6 Mt 2008 : 27,4 Mt Variation : 3 %	Même si les émissions à long terme ont augmenté de 20 % entre 1990 et 2007 dans le secteur de la production d'électricité et de chaleur en Ontario, elles ont diminué de 15 % ou 4,5 Mt entre 2007 et 2008. La principale raison de cette diminution des émissions est la baisse de la consommation de charbon dans la production de l'électricité.
Agriculture : 1990 : 10,7 Mt 2008 : 10,3 Mt Variation : -4 %	Les émissions du secteur agricole de l'Ontario sont restées relativement stables, avec de légères fluctuations. Les émissions fluctuent au gré des changements dans les techniques de labour et de gestion des nutriments et du nombre d'animaux d'élevage.
Déchets : 1990 : 5,8 Mt 2008 : 7,4 Mt Variation : 28 %	L'augmentation des émissions du secteur des déchets provient principalement de l'augmentation de l'élimination des déchets sur la surface de la terre et d'un taux provincial de réacheminement des déchets inférieur à la moyenne canadienne.

Source : Rapport d'inventaire national d'Environnement Canada et estimation du Plan d'action de l'Ontario contre le changement climatique. Remarque : pour les fins de la modélisation du Plan d'action, les émissions des pipelines sont incluses dans le secteur industriel plutôt que dans celui des transports.

Il est important de noter que les émissions totales de l'Ontario ont augmenté entre 1990 et 2008, mais que l'intensité des émissions de GES par habitant et la quantité de GES rejetés par dollar de produit intérieur brut (PIB) réel ont baissé durant la même période. Voir la figure 4.

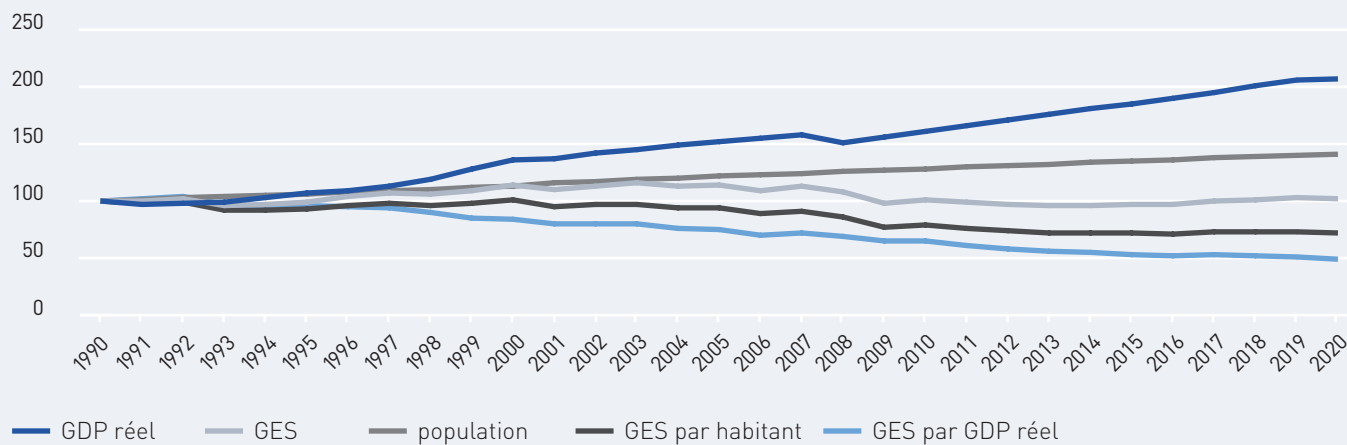
En 1990, par exemple, l'Ontario a rejeté en moyenne 17,1 tonnes d'éq. CO₂ par habitant dans l'atmosphère. En 2008, ce nombre avait baissé de 14 %, pour atteindre 14,7 tonnes par habitant en moyenne. De plus, en 1990, la province a rejeté en moyenne 0,52 mégatonne de GES par milliard de dollars de PIB réel. En 2008, ce nombre avait baissé de 31 % pour atteindre 0,36 mégatonne en moyenne.

Le tableau 3 montre les émissions de GES par personne et par dollar de PIB réel en Ontario, comparativement aux autres provinces canadiennes.

TABLEAU 3.
INTENSITÉ DES GES ET ÉMISSIONS PAR PERSONNE PAR PROVINCE

Province/ Territoire	Intensité des GES (Mt/G\$ PIB)		GES par personne Tonnes/personne	
		Rang		Rang
QC	0,30	1	10,6	1
YT, NT, NU	0,34	2	20,0	7
ON	0,36	3	14,7	3
BC	0,40	4	14,8	4
PE	0,47	5	14,1	2
NL	0,51	6	19,9	6
MB	0,52	7	18,1	5
NS	0,72	8	22,3	8
NB	0,77	9	24,0	9
AB	1,32	10	68,1	10
SK	1,80	11	73,8	11

FIGURE 4.
INTENSITÉS DES ÉMISSIONS



Tendances à court terme des émissions en Ontario (2007 à 2008)

Entre 2007 et 2008, les émissions de GES de l'Ontario ont diminué de 5 % — une baisse de 9 Mt. La réduction la plus élevée a été de 15 %, dans le secteur de l'électricité. Le secteur industriel vient au second rang avec une baisse de 7 % entre 2007 et 2008. Ces réductions sont principalement attribuables à une baisse des émissions associées à la production d'électricité et à une baisse de la demande de combustibles fossiles dans le secteur industriel.

La portée des données provinciales a été élargie dans le Rapport d'inventaire national de 2010 afin d'inclure la production et la consommation d'hydrocarbures halogénés. Ces gaz à effet de serre ont compté pour 1 % des émissions totales de l'Ontario en 2008.

Aperçu de la modélisation des émissions

Les rapports d'étapes sur les initiatives du Plan d'action de l'Ontario contre le changement climatique (PAOCC) et la projection des émissions de GES futures sont essentiels pour comprendre la progression de l'Ontario vers l'atteinte des objectifs du plan d'action.

TABLEAU 4.
VARIATION DANS LES ÉMISSIONS DE L'ONTARIO (2007-2008)
Émissions de GES de l'Ontario, 2007-2008 (Mt d'éq. CO₂)

Secteur	2007	2008	Variation (2007-2008)
Transports	60,7	60,3	-1 %
Industrie	55,7	51,8	-7 %
Immeubles	33,2	33,0	-1 %
Électricité	32,0	27,4	-15 %
Agriculture	10,7	10,3	-3 %
Déchets	7,4	7,4	+1 %
Total	200	190	-5 %

Pour cette raison, l'approche utilisée par l'Ontario pour la modélisation des émissions de GES est mise à jour périodiquement pour inclure des raffinements basés sur les pratiques exemplaires et les plus récentes données disponibles. De plus, les projections de réduction des émissions sont rajustées au besoin pour tenir compte des modifications aux programmes ou aux politiques, le cas échéant.

Les analyses présentées dans ce rapport ont été effectuées à l'automne 2010 et représentent la meilleure information disponible à ce moment. La modélisation ne tient pas compte des renseignements devenus disponibles après ce temps, **à l'exception du Plan énergétique à long terme publié récemment et des plus récentes prévisions gouvernementales sur les émissions de GES du secteur de l'électricité.**

Ces renseignements ont été utilisés pour créer :

- 1** *Une projection selon le maintien du statu quo (MSQ)* — une projection qui suppose que les tendances historiques en matière d'émissions se poursuivront, en tenant compte des perspectives économiques de l'Ontario et en excluant les effets anticipés des initiatives de réduction des émissions en cours de planification et en voie de réalisation.
- 2** *Une projection selon le Plan d'action contre le changement climatique* — une projection qui tient compte des effets anticipés des initiatives de réduction des émissions en voie de réalisation, des progrès réalisés et des initiatives en cours de planification.

Validation par un tiers

Depuis l'an dernier, l'Ontario a franchi un pas historique en faisant valider par un tiers indépendant la méthodologie et les hypothèses utilisées dans la modélisation des réductions d'émissions. L'Ontario est le premier territoire à demander la validation de ses prévisions relatives aux réductions futures d'émissions de GES.

Le gouvernement reste déterminé à présenter des prévisions d'émissions validées au public, à l'Assemblée législative de l'Ontario et au Commissaire à l'environnement de l'Ontario. Cependant, en raison de la publication de la stratégie énergétique à long terme en novembre et de l'importance de l'élimination graduelle de l'utilisation du charbon, le temps a manqué pour permettre la validation des données à temps pour le rapport

de cette année, puisqu'il s'agit d'un processus qui exige habituellement plusieurs mois. **La province continuera d'incorporer les données les plus récentes et les fera valider à temps pour le prochain rapport.**

Projections mises à jour des émissions

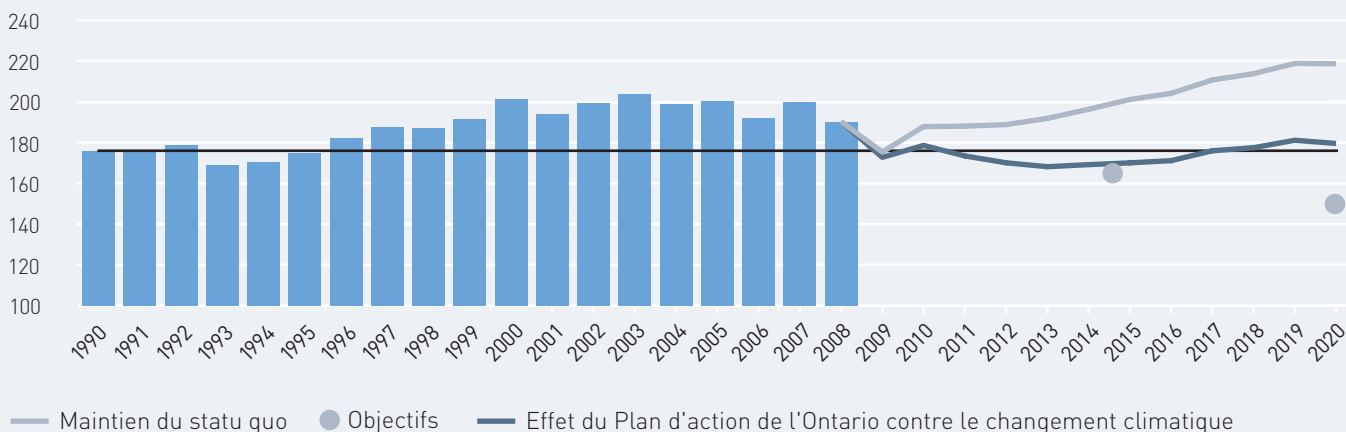
Tel qu'indiqué ci-dessus, le modèle de prévision des émissions de la province a été modifié depuis la publication du Rapport annuel 2009 afin de refléter les meilleurs renseignements disponibles. De plus, afin de donner suite aux recommandations formulées en 2009 par le responsable de la validation, le gouvernement a adopté un ensemble unique de projections économiques cohérentes entre elles comme fondement du modèle d'émissions.

Le gouvernement prévoit maintenant que l'ensemble d'initiatives actuel lui permettra de réaliser 88 % des réductions requises pour l'atteinte des objectifs de 2014. Cette prévision marque une amélioration sur le rapport de l'an dernier, qui prévoyait une progression de 71 % vers les objectifs de 2014. Les prévisions indiquent que la progression vers les objectifs de 2020 s'améliorera légèrement, à 57 % des réductions requises.

Ce changement dans les prévisions reflète à la fois des modifications à la modélisation découlant des initiatives actuelles de la province pour réduire les émissions et des modifications du scénario MSQ pour refléter l'effet du ralentissement économique sur l'économie de la province.

FIGURE 5.
PROJECTIONS D'ÉMISSIONS

Mégatonnes d'éq. CO₂



Mise à jour du scénario MSQ pour le rapport annuel de 2010

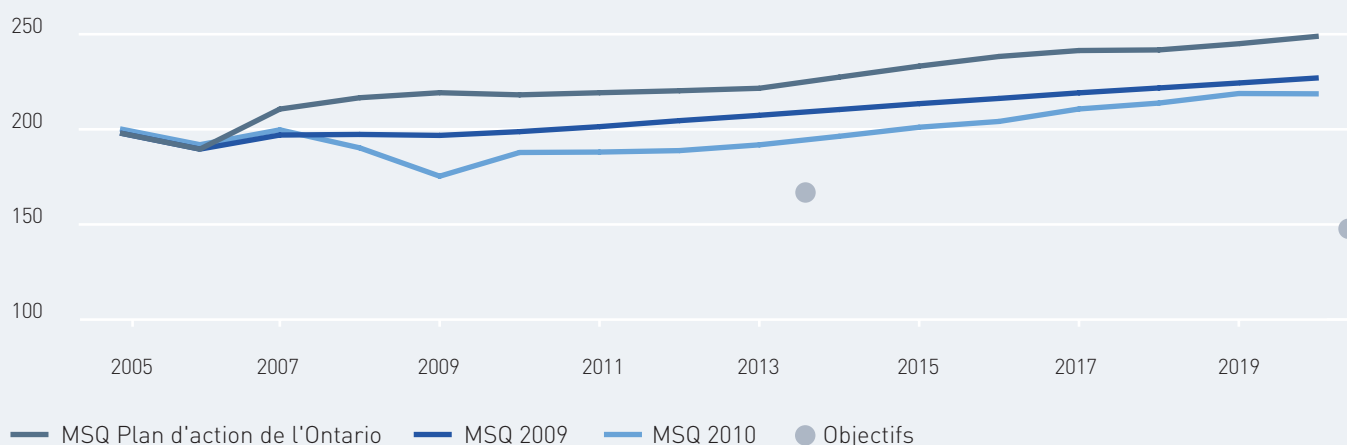
Comme l'an dernier, le scénario de maintien du statu quo (MSQ) a été mis à jour afin de refléter les changements dans les données historiques sur les émissions, les prévisions de croissance macroéconomique et sectorielle et les améliorations au modèle sectoriel sous-jacent fondées sur les pratiques exemplaires émergentes. Encore cette année, le scénario MSQ a été révisé à la baisse pour refléter les effets des perspectives économiques à court et à moyen terme dans la foulée du ralentissement économique mondial.

TABLEAU 5.
SOMMAIRE RÉVISÉ DES PROGRÈS

Rapport de 2010	2014	2020
Réductions (Mt)	27	39
% des réductions requises	88 %	57 %
Écart (Mt)	4	30
Rapport de 2009	2014	2020
Réductions (Mt)	34	43
% des réductions requises	71 %	56 %
Écart (Mt)	10-15	35

FIGURE 6.
SCÉNARIO MSQ RÉVISÉ

Mégatonnes d'éq. CO₂



Mise à jour de la modélisation des initiatives

Selon les projections, les onze initiatives actuelles de l'Ontario devraient permettre de réaliser des réductions de GES totalisant 27 Mt d'éq. CO₂ en 2014 et 39 Mt en 2020. Ces initiatives représentent une combinaison d'efforts distincts de réduction des émissions

(p. ex. règlement provincial exigeant le captage du méthane des sites d'enfouissement) et de grappes d'efforts interreliés visant l'atteinte d'un but commun (p. ex. élimination graduelle de la production d'électricité à partir de charbon et activités connexes d'économie d'énergie et de production d'énergie verte). Ces initiatives touchent toutes les sources d'émissions

et secteurs d'activités de l'économie, et représentent un mélange de réductions d'émissions à court, moyen et long termes. Les initiatives incluent des activités sur lesquelles le gouvernement de l'Ontario peut ou ne peut pas exercer de contrôle.

FIGURE 7.
RÉDUCTIONS PAR SOURCE

Mégatonnes d'éq. CO₂

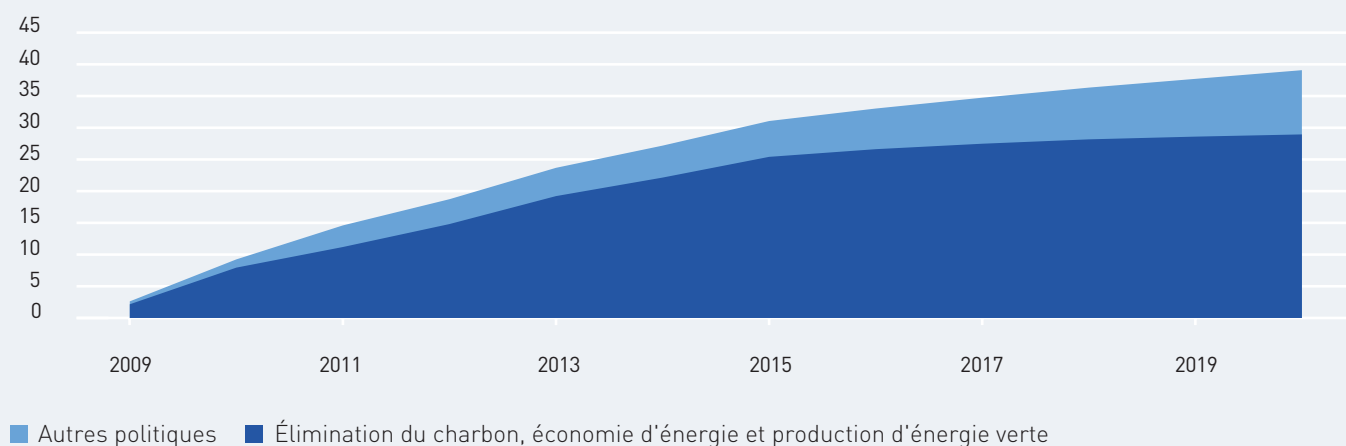


TABLEAU 6.
RÉDUCTIONS DES ÉMISSIONS PAR SECTEUR

Secteur	Nom de l'initiative	Réductions projetées [Mt]	
		2014	2020
Transports :	■ Le Grand projet et Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe ■ Règlement sur l'efficacité énergétique des véhicules pour passagers ■ Limiteurs de vitesse pour camions lourds ■ Autobus hybrides et programme de promotion des véhicules utilitaires écologiques	0,4	3,0
Industrie :	■ Programmes de conservation du gaz naturel par les services publics	0,8	1,2
Immeubles :	■ Le Grand projet et Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe ■ Programmes de conservation du gaz naturel par les services publics ■ Modifications de 2006 au Code du bâtiment ■ Normes d'efficacité des appareils de chauffage	2,1	4,0
Électricité :	■ Élimination graduelle de l'énergie produite à partir de charbon et politiques énergétiques connexes	22,1	28,9
Agriculture :	■ Programme d'aide financière pour les systèmes de biogaz	< 0,1	< 0,1
Déchets :	■ Règlement sur le captage des gaz produits dans les sites d'enfouissement	1,7	2,1
Total		27,2	39,1

Analyse de l'incertitude

Les réductions associées aux mesures actuelles de réduction des GES présentées dans ce rapport reposent sur un seul ensemble d'hypothèses sur l'économie, la population, l'énergie et les politiques. Comme le montrent les révisions apportées dans le passé aux

projections MSQ, toutes les projections d'émissions comportent un degré significatif d'incertitude.

Par exemple, l'effet conjugué sur les émissions projetées d'une hausse de 1 % du PIB réel et de la population, d'une hausse de 5 % du nombre de degrés-jour de chauffage et de

degrés-jours de refroidissement — un hiver froid et un été chaud — est de trois à quatre mégatonnes, ou 2 % des émissions totales. L'effet peut être beaucoup plus marqué ou beaucoup moindre, selon que l'effet se fait sentir sur le secteur manufacturier énergivore, plutôt, par exemple, que sur le secteur des services de l'économie.

OUVRAGES CITÉS

Energy Information Administration.
Annual Energy Outlook. Washington, DC:
Energy Information Administration, 2009.

Environnement Canada.
*Rapport d'inventaire national : 1990-2008,
Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada*,
Ottawa, Environnement Canada, 2010.

Commissaire à l'environnement de l'Ontario.
Rapport annuel sur les progrès liés aux gaz
à effet de serre : *Élargir le programme sur
l'élaboration de politiques de l'Ontario sur le
changement climatique*, 2010, Toronto.

Ernst and Young.
Clean Energy Annual Report, 2009.

HDR Corporation Decision Economics.
*Costs of Road Congestion in the Greater Toronto
and Hamilton Area: Impact and Cost Benefit
Analysis of the Metrolinx Draft Regional
Transportation Plan: Final Report*. Toronto:
Greater Toronto Transportation Authority,
2008: A7-1.

Maas, Carol.
*Ontario's Water-Energy Nexus: Will We
Find Ourselves in Hot Water... or Tap into
Opportunity?* Vancouver: POLIS Project on
Ecological Governance, 2010: 9.

McKinsey & Company.
Pathways to the Low Carbon Economy.
McKinsey & Company, 2009.

Mediacorp Canada Inc. « 2010 Canada's
Greenest Employers. » 2011. 15 févr. 2011
canadastop100.com/environmental/

Ministère de l'Environnement de l'Ontario.
*Rapport annuel de mise en œuvre du Plan
d'action contre le changement climatique 2008-
2009*, Toronto, Ont., Imprimeur de la Reine
pour l'Ontario, 2009.

Cabinet du premier ministre de l'Ontario.
*Ontario ouvert sur le monde — Un plan
quinquennal pour notre économie*.
[premier.gov.on.ca/openOntario/index.
php?Lang=FR/](http://premier.gov.on.ca/openOntario/index.php?Lang=FR/)

Programme mondial pour l'évaluation des
ressources en eau. *Deuxième rapport mondial
des Nations Unies sur la mise en valeur des
ressources en eau* : « *L'eau, une responsabilité
partagée* », New York, NY, Organisation des
Nations Unies pour l'éducation, la science et
la culture, 2006.

Programme des Nations Unies
pour le développement.
*Charting a New Low Carbon Route to
Development*. New York, NY, 2009.

Yuen, Jenny.
Gore Green with Envy. Toronto Sun.
25 nov. 2009.
[torontosun.com/news/canada/
2009/11/25/11915481-sun.html](http://torontosun.com/news/canada/2009/11/25/11915481-sun.html)



POUR EN APPRENDRE DAVANTAGE

Sur les efforts de l'Ontario en matière
de changements climatiques :

- [L'adaptation au changement climatique :
Stratégie et plan d'action de l'Ontario](#)
- [Action climatique : Adaptation au
changement, protection de notre avenir](#)